

LE SACRE DE MONSEIGNEUR J.-L.-A. DESMARAIS

S. G. MONSEIGNEUR DESMARAIS

Le diocèse de Saint-Hyacinthe compte maintenant un évêque coadjuteur dans la personne de S. G. Mgr Joseph-Aldée Desmarais. Le choix de M. l'abbé Desmarais comme évêque semble des plus populaires et c'est avec impatience que la catholique population de Saint-Hyacinthe attendait le jour du sacre pour aller offrir au nouvel élu ses hommages pleins de vénération.

M. l'abbé Desmarais, évêque de Saint-Hyacinthe! La nouvelle de cette nomination avait fait tressaillir tout le diocèse. Mais, assister à son couronnement au milieu d'une assemblée des plus augustes qui soit, voir briller sur sa poitrine la croix des Princes de l'Eglise, s'agenouiller sur son passage et recevoir la bénédiction de celui qui se voit élevé à l'égal des apôtres, voilà qui répand dans l'âme une joie ineffable et qui arrache ce cri spontané à tous ceux qui ont l'honneur de connaître Mgr Desmarais: Il dépasse encore tout ce que nous savions de lui.

En effet, si S. G. Mgr Desmarais, se sentant défaillir, malgré le grand courage dont il a fait preuve dans sa lutte contre la maladie, a voulu appeler l'abbé Desmarais à ses côtés, pour présider avec lui aux destinées du diocèse, c'est que ce prêtre, en dépit de sa jeunesse, possède à un haut point les nobles qualités qui font l'évêque: la science, la sagesse et la vertu. Nous n'en disons pas d'avantage. Qu'il nous suffise seulement de rappeler quelle assistance prit part aux cérémonies de son sacre. Vingt évêques, tout près de cent autres sommités ecclésiastiques, près d'un demi-millier de prêtres, de nombreux hommes d'Etat et toute cette foule qui remplissait à croquer la nef de l'église et dont une grosse partie se massait au portail, faute de place à l'intérieur. Tant de personnages distingués — combien venus de très loin! — et une affluente de citoyens aussi considérable témoignent éloquentement en faveur de Mgr Desmarais et tout donne raison de croire que la longue carrière qui se lève devant lui sera des plus fructueuses pour le bien spirituel et temporel du diocèse.

Le *Clairon* prie humblement Sa Grandeur d'accepter ses hommages respectueux avec ses plus beaux souhaits de bonheur et de longue vie.

NOTES LOCALES

IL REPRESENTERA LE SEMINAIRE

M. Gérard Cournoyer, élève en philosophie première année, vient d'être choisi pour représenter le séminaire de Saint-Hyacinthe au grand concours provincial d'éloquence qui aura lieu à Québec le 28 mai prochain.

Ce concours, auquel prendront part un grand nombre d'institutions enseignantes de la province de Québec, est pour décider du choix de celui qui devra représenter notre province au grand concours oratoire mondial. Si M. Cournoyer est assez heureux de sortir de l'épreuve avec de glorieux lauriers il se rendra à Washington où sera tenu le concours mondial.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits de succès à ce jeune orateur.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

Une assemblée spéciale du conseil municipal a été tenu mardi soir sous la présidence du Dr J. L. H. Pagé et à laquelle assistaient les échevins Guillet, Richer, Poitras, Picard, Demers, Barceloux, St-Germain, Sylvestre et Mongeau. Cette assemblée avait été convoquée pour régler les questions laissées sur la table lors de la dernière séance régulière et plus spécialement étudier un règlement relatif au colportage dans les limites de Saint-Hyacinthe.

Nos échevins ont eu une longue séance en comité avant les délibérations dans la salle publique du Conseil.

La première question sur l'ordre du jour était celle d'accorder le contrat pour l'achat d'un camion d'une capacité d'une tonne et demie, complètement équipé, pour l'usage du département de la voirie. L'échevin Picard a demandé au Conseil de remettre cette question à une séance ultérieure ce qui fut adopté à l'unanimité.

Le conseil prend ensuite en considération la requête de M. R. O. Picard concernant la taxe d'eau imposée sur les garages où il ne se fait pas de lavage d'autos. Le règlement par lequel une taxe de \$35. est imposée s'appliquant seulement aux garages où il se fait des lavages d'autos et non aux établissements qui ne sont que des boutiques de réparations la requête de M. Picard est accordée.

Sur la proposition de l'échevin Richer, secondé par l'échevin Sylvestre, le conseil vote unanimement une somme de \$300 à l'Amicale des Anciens Elèves de l'Académie Girouard pour défrayer les dépenses d'organisation des fêtes du cinquantenaire de cette Institution les 13 et 14 juin prochain.

Sur la proposition de l'échevin Richer, secondé par l'échevin Poi-

tras, MM. Chabot & Pothier sont nommés avocats de la cité pour l'année courante. Cette proposition est adoptée sur division les échevins St-Germain, Sylvestre et Mongeau votant contre.

L'échevin Picard demande au conseil de soumettre aux avocats de la ville la question de savoir à qui incombe les dépenses de canalisation du ruisseau qui passe à ciel ouvert et traverse les propriétés de MM. J. Surprenant, Leibovitch et l'Archevêque non loin des voies du C. N. R. D'après les estimés présentés au Conseil par l'échevin Picard la construction de cet égout coûterait environ \$4,393, pour une longueur de 352 pieds. Il est aussi décidé de demander l'opinion légale des avocats sur le règlement de colportage et le règlement 405 qui a été adopté à une séance antérieure et par lequel un escompte de 10% devant être accordé aux contribuables qui paieront leurs comptes d'eau dans un délai fixé et un intérêt de 5% devant être chargé sur les arriérés.

La séance est ensuite levée.

NOMINATION RATIFIEE.

La nomination de M. Adrien Morin, de l'Ecole de Laiterie de cette ville, au poste de chef du Service de l'Industrie animale dans le service intérieur du département de l'Agriculture de Québec vient d'être ratifiée par le Lieutenant-Gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif.

M. Adrien Morin, fils de M. Cyrille Morin, cultivateur, est né le 1er août 1898 à St-Célestin, comté de Nicolet. Il a étudié l'agriculture pendant quatre ans au collège de Ste-Anne de la Pocatière, et plus spécialement la zootechnie pendant un an à l'Université de Ames, dans l'Iowa, où il a remporté des premiers prix dans la préparation d'animaux laitiers pour des fins d'exposition. Il fit aussi deux autres années d'études à Amherst, dans le Massachusetts. En 1922 il était nommé secrétaire de la Société Générale des Eleveurs et occupait de plus la charge de régisseur de la ferme de l'Ecole de Laiterie de la province de Québec à St-Hyacinthe. Tout récemment il était nommé secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté de St-Hyacinthe. Il a été remplacé comme tel par M. J. R. Demers, fils de l'échevin Napoléon Demers.

Comme secrétaire de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec et régisseur de la ferme de l'Ecole de Laiterie M. Morin a été remplacé par M. Andria St-Pierre. Avant sa nomination ici M. St-Pierre occupait les charges de Chef de la Section des Bovins et instructeur en Industrie Animale pour la région du Bas de Québec.

LISEZ LE CLAIROIR

S.E. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique, préside la cérémonie — Vingt prélats y assistent — Sermon par Mgr Papineau, de Joliette — Allocution du nouvel auxiliaire. Banquet à l'Hôtel-Dieu.

M. et Mme F. X. Desmarais au Sacre de leur fils.

IMPOSANTE CÉRÉMONIE.

La cité de Saint-Hyacinthe a été témoin, mercredi de cette semaine, d'une des plus imposantes solennités que l'Eglise Catholique puisse accorder à ses enfants.

Il s'agissait du sacre de Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Louis-Aldée Desmarais, évêque de Ruspe, auxiliaire de Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles. Cette cérémonie fut des plus imposantes.

Dès mardi les rues étaient remplies d'étrangers venus de toutes les parties de la province, et même du Canada et des Etats-Unis, pour assister à cette sublime cérémonie à laquelle présidait Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada.

La cérémonie du sacre commença à neuf heures et demie précises dans l'église de la Cathédrale qui présentait le coup d'oeil le plus riche que l'on puisse imaginer tant les draperies de toutes couleurs étaient tendues avec goût et profusion.

L'Eglise était littéralement remplie et dans le chœur l'on remarquait au premier rang: NN. SS. Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa; Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette; Alphonse-Osias Gagnon, évêque de Sherbrooke; Omer Planche, évêque-auxiliaire de Québec; J. S. H. Brunault, évêque de Nicolet; Joseph-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier; Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba; Arsène Turquenil, préfet apostolique de la Baie d'Hudson; Louis Rhéaume, O. M. I., évêque de Haileybury; Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi; Georges Courchesne, évêque de Rimouski; Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin; J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., évêque de Gravelbourg, Sask.; Joseph Guy, évêque titulaire de Zerta et vicaire apostolique de Grouard; Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, Joseph Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord; O'Sullivan, évêque élu de Charlottetown; Mgr Samuel Langis, vicaire-général de Rimouski, et autres.

Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, archevêque titulaire de Léontopolis et délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, était l'évêque consécrateur, assisté de Monseigneur Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, et de Monseigneur Alphonse Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal. C'est S. G. Mgr Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette, qui prononça le sermon de circonstance.

M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, agissait comme prêtre assistant. Les diaeres d'honneur étaient MM. les chanoines J. B. O. Archambault, supérieur du Séminaire de cette ville, et André Dubreuil, procureur au Séminaire. Les deux diaeres d'office étaient MM. les abbés Ernest Fournier, curé de Pike Rixer, et Edouard Lafortune, vicaire de Ste-Brigide.

M. l'abbé Honorat Gendron, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, et le R. P. Victor, O. F. M., agissaient comme chapelains de S. G. Mgr Langlois, premier évêque assistant. S. G. Mgr Deschamps, deuxième évêque assistant, avait comme chapelains MM. les abbés Frédéric Brouillet, de Worcester, Mass., et Albert Laflamme, curé de Saint-Armand.

Les prêtres porte-offrandes étaient MM. les abbés Armand Chaussé, supérieur du collège de Saint-Jean; Victor Vincent, supérieur du séminaire St-Charles-Borromée, de Sherbrooke; Herménégilde Julien, supérieur du collège de Valleyfield; Albert Tessier, préfet des études au Séminaire de Trois-Rivières; les RR. PP. P.-E. Farley, préfet des études du collège de Joliette, et Albert Cousineau, supérieur du collège St-Laurent.

Parmi les hauts dignitaires ecclésiastiques présents l'on remarquait de l'étranger: les RR. PP. Louis LeDoré, représentant de S. G. Mgr J. N. Leventoux, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent; Dom Pacôme, d'Oka; F. X. Bellavance, provincial des Jésuites; C. Charron, provincial des Cleres de St-Croix; E. A. Langlais, provincial des Dominicains, Tresselt, supérieur des Eudistes; Paul Laperrière, de Québec; Ambroise, O. F. M., provincial des Franciscains; P. Bourassa, provincial des Oblats de Marie; Alp. DeGrandpré, assistant-provincial des Cleres St-Vincent; H. Nadon, des Pères Blancs d'Afrique; V. Lault, des RR. PP. du Saint-Sacrement; J. Carrière, sup. du Collège Ste-Marie; Philippe Lajoie et Henri Garouteig, P. S. S. de Montréal; Mgr E. A. Dubuc, P. D. de Montréal; Dom Ferdinand Lohier, supérieur des Bénédictins; Mgr Z. Lahaye, supérieur du séminaire de Nicolet; M. l'abbé René Labelle, supérieur des Sulpiciens de Montréal; les RR. PP. Lévesque, des Rédemptoristes; J. Poitras, sup. du collège St-Laurent; Pierre Granger, O. P. prieur des Dominicains à St-Hyacinthe; Patrice Robert, O. F. M., de Québec; MM. les abbés V. Vincent, sup. du séminaire de Sherbrooke; A. Forget, sup. du Séminaire de l'Assomption; Emile Yelle, du Grand Séminaire de Montréal; A. Chaussé, du collège de St-Jean; Armand Douville, de Québec; Philippe Normand, chancelier du diocèse de Trois-Rivières; H. Julien, sup. du Séminaire de Valleyfield; MM. les chanoines Avila Rocque,

supérieur du Séminaire des Missions Étrangères et Charles-Edouard Brunault, du Séminaire de Nicolet; le R. P. Ferdinand Coiteux, O. F. M., du collège Séraphique des Trois-Rivières; M. l'abbé Raymond Clarke, de Bishop House de Pembroke; le R. P. Albert Montplaisir, C. S. C. de l'Ecole Beaudet, St-Laurent; M. l'abbé Emile Dusault, de Mount Mercet Couvent, Waterville; MM. les abbés Alphonse Fortin, du collège Ste-Anne de la Pocatière, Arthur Deschênes, aumônier des RR. SS. St-Nom de Jésus de Marie; A. Hébert, de Notre-Dame de Granby; Léon Lemay, de Sherbrooke; Adélaïde Belval, de Est-Angus; les RR. PP. Arthur Tétrault, s. j. de l'Immaculée Conception de Montréal; MM. les abbés C.-Auguste Labelle, de St-Louis de France, Montréal; Médore Lemire, P. S. S. curé de St-Jacques Montréal; Adhémar Bernard, P. S. S. de l'Hôtel Dieu de Montréal; Noël Goulet, d'Outremont; le R. P. Bertrand, O. F. M., supérieur des Franciscains, Montréal; MM. les abbés J.-Avila Dalpé, de Worcester, Mass.; L. A. Ramsay, de Beechar; S. Gervais, Weedon, le R. P. Deus Dalpé, O. M. I. de Nashua, N. H.; le R. P. Joachim; Primeault, S. J. de Montréal; le R. P. Didace, O. F. M., de Montréal; le R. P. J.-A. Clément, de l'Oratoire St-Joseph de Montréal; M. le chanoine S. Gervais, de Weedon; le R. P. Napoléon Pares, S. J. de Québec; Osias Desmarais, de Dover, N. H.; O. F. Bousquet, de Berlin, N. H.; le R. P. Archambault, O. P. prieur du Couvent des Dominicains, de

Lewiston, Maine; MM. les abbés Gédéon Fontaine, de Holyoke, Mass. Raoul Ouellette, de Southbridge; Narcisse Benoit, de Trois-Rivières, Osias Boucher, de Fall River, Armand Dussault, de Burke, N. Y.; Joseph Brault, de Conestable, N. Y.; J. Chicoine, de Léominster, Mass.; J. M. Bastien, de St-Johnsbury, Vt.; A. H. Couture, de Milton, Vt.; Albert J. Massé, de Taunton, Mass.; A. H. Powers, de Garden, Mass.; J.-Emile Dupont, de Burlington, R. I.

Du diocèse de Saint-Hyacinthe l'on remarquait aussi parmi les membres du clergé:

Mgr P. S. Desranleau, P. A., curé à St-Pierre de Sorel; Mgr C. P. Choquette, vice-supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe; Mgr L. A. Sénécal, curé de St-Denis sur Richelieu; MM. les chanoines C. A. Beaudry, ancien curé de St-Antoine sur Richelieu; J. C. Bernard, ancien curé de St-Pierre de Sorel; J. B. Houle, curé de Marieville, F. A. Laroche, procureur de l'Évêché, P. N. Desmarais, curé de la cathédrale, J. C. Cormier, curé d'Iberville, J. A. Foisy, curé de St-Ours sur Richelieu, J. B. O. Archambault, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, P. A. St-Pierre, aumônier des RR. SS. Ste-Marthe A. Dubreuil, procureur du Séminaire, J. B. A. Allaire, archidiacre du diocèse; MM. les abbés J. A. Archambault, curé de St-Alexandre d'Iberville, Edmour St-Pierre, aumônier des RR. SS. de St-Joseph, C. H. Lafontaine, curé du Christ-Roi, Léo Lanoue et Emilien Chagnon, vicaires à la cathédrale, René Gagné, vicaire à St-Pierre de

Sorel, Alphonse Gervais, vicaire de St-Hugues, P. N. Desrochers, curé à St-Joseph d'Yamaska, Armand Desnoyers, vicaire à St-Joseph de Sorel, Léon Gaucher, vicaire à St-Valérie de Shefford, Emile Lavoie, vicaire à St-Simon de Bagot, Léo Larochelle, vicaire à Bedford, Armand St-Pierre, vicaire à St-Liboire, Raoul Bonin, vicaire à St-Judes, H. Gendron et Alfred Lalime, respectivement chapelain et assistant-chapelain de l'Hôtel-Dieu, P. D. Darche, curé de St-Liboire, J. V. C. Davignon, J. B. E. Decelles, curé de Farnham, J. B. Larochelle, curé de St-Barnabé, R. Lecours, curé de Ste-Madeleine, Henri Collette, curé de Sabrevois, C. E. Héty, curé de Phillipsburg, Philippe Jodoin, curé de Frelighsburg, Albert Vézina, curé de St-Liboire, Joseph Charbonneau, curé de St-Marc sur Richelieu, Eug. Lagassé, curé de Richelieu, Médéric Lavallée, curé d'Adamsville, Arthur Vézina, J. E. Laferrière, Hector Morin, Louis Raymond, Rosario Martin, S. Gendron, Charles Lescault et Elphège Gervais, du Séminaire, Narcisse Salvail, aumônier du Collège de Farnham, O. Beauregard, curé de St-Marcel sur Richelieu, Joseph Charbonneau, curé Notre-Dame de Standbridge, Albert Ducharme, curé de St-Marc sur Richelieu, G. A. Roy, curé d'Aetion Vale, Valmore Roy, curé de Ste-Rosalie, H. Phaneuf, curé de Notre-Dame de Sorel, C. A. Perrault, curé de St-Damase, Eugène Pelletier, curé de St-Alphonse de Granby, P. E. Noisieux, curé de LaPrésentation, Arsène Nadeau, curé de St-Michel de Rougemont, Delphis Meunier, Hormidas Messier, curé de St-Hugues, Vincent Lincoeur, curé de Ste-Hélène de Bagot, Auguste Lévesque, curé de St-Hilaire, J. E. Létourneau, curé de L'Ange-Gardien, J. A. Laurence, curé d'Upton, J. B. Gadbois, curé de St-Jean-Baptiste de Rouville, L. M. Dorais, aumônier des Frères du Sacré-Cœur, Azarie Couillard Després, curé de St-Paul d'Abbotsford, J. A. Bonin, curé de St-Pie de Bagot, Auguste Lévesque, Euclide Thiberge, Raoul Martin, Elie Renaud, Eucher Martel, Hector Bernard, du Séminaire, Ernest Fournier, curé de Pike River, Ernest Bouvier, curé de St-Roch sur Richelieu, J. B. Boisvert, curé du Mont-St-Gregoire, J. B. Nadeau, aumônier des SS. Adorateurs du Précieux-Sang, Pierre Laberge ancien curé de St-Madeleine, Rosario Vadnais, Hector Bernard, Alb. DeGrandpré, E. Kavenelle, Ovila Fournier et P. St-Pierre, du Séminaire, Philippe Auger, directeur des Elèves au Séminaire, J. H. Beaudry, curé de St-Simon de Bagot, Nap. Bélanger, curé de St-Dominique, Henri Bélisle, curé de St-Judes, Basile Benoit, aumônier des RR. SS. St-Joseph, Lucien Bernard, principal de l'Ecole Normale de St-Hyacinthe, Victor Cordeau, curé de Sweetsburg, J. A. St-Amour, curé de Beloeil, Pierre Roberge, J. A. Messier, curé de Waterloo, G. A. Goyette, curé de St-Robert, Amédée Guillet, curé de Bedford, J. W. Guillet, curé de St-Valérien, J. H. Jodoin, curé de St-Bernard, F. A. Kirouack, Gustave Vigneau, vicaire du Christ-Roi, Victor Lagassé, curé de Ste-Victoire, Valmore Lajoie, David Petit, vicaire à Ste-Rosalie, J. T. Leconte, vicaire de Ste-Famille de Granby, Conrad Maurice, vicaire de St-Joseph de Sorel, Armand Brouillard, Arthur Proulx, F. X. Côté, Armand Bail, Lucien Beauregard, Téphore Dubuc, Alcide Roy, Aimé Langlais, William Morin et Armand Dupont, tous professeurs au Séminaire, P. A. Trudeau, curé de St-Antoine sur Richelieu, Uldéric Decelles et Henri Mongeau, du séminaire, Joseph Lemay et Gustave Roy, aussi du Séminaire, Nap. Deforme, chancelier du diocèse, Victor Quintal, G. Spénard, E. Goulet, Gaston Martel, de l'Évêché, J. P. Labelle, J. A. Laflamme, J. O. Lafleur, A. U. Langelier, vicaire St-Alexandre d'Iberville, F. X. Laroche, Évangéliste Laroche, Léon Sénécal, Rosario Tanguay, J. B. Tétreault, de St-Pie, J. A. Tourigny, J.-Albert Vézina, Irène Larose, Hippolyte Lecours, J. E. Lecomte, Samuel Léveillé, J. A. Loiseleur, Adélaïde Lavallée, Emile Girard, Armand Desnoyers, Léo Sansoucy, E.-L. Paulhus, Albert Oumet, du Séminaire, J. A. Monfret, curé de

Raoul Pélouquin, Michel Paulhus, Alfred Pélou, vicaire à Marieville, M. O. Phaneuf, curé de St-Joseph de Sorel, Emile Roy, de l'Hôtel-Dieu, P. S. Girard, Alfred Grenier, vicaire à Iberville, Armand Guertin, vicaire à St-Denis sur Richelieu, H. Hébert, vicaire à Granby, J. E. Lemonde, curé de St-Mathias sur Richelieu, Louis Forest aumônier du Collège de Sorel, P. C. Desnoyers, curé de St-Aimé sur Richelieu, Donat Cournoyer, curé de St-Thomas, Samuel Cusson, P. E. Lavoie, Ed. Robidoux, Albert Salvail et Maurice Lecomte, du Séminaire, Evariste Cormier, curé de Ste-Anne de Sorel, Arthur Cordeau et Joseph Bourgeault, vicaires à St-Pie, Elphège Cabana, J. O. Berthiaume, curé de Brigham, P. M. Benoit, aumônier des Frères Maristes, J. A. Belval, de Granby, Henri Bélisle, Henri Bédard, curé de Roxton-Pond, et une foule d'autres.

Nombreux étaient les parents et anciens confrères de classe de S. G. Mgr Desmarais qui assistaient à la cérémonie. Parmi les parents l'on remarquait: les père et mère du nouvel évêque auxiliaire, M. et Mme F.-X. Desmarais de St-Ephrem d'Upton; ses frères et sœurs; les RR. SS. Marie-Irène du Sacré-Cœur, des Soeurs de Ste-Croix, Montréal, et Mère Marie de la Purification, de Québec; La supérieure générale de la communauté des RR. SS. de Ste-Croix, Révérend Marie de St-Barthélemy; MM. et Mmes Albert Desmarais, de Montréal, Raphaël Loiseleur, de St-Ephrem d'Upton, Gaston Loiseleur, d'Upton; Aimé Pinsonneault, de Montréal; Napoléon Sénécal, aussi de Montréal, Lionel Desmarais, de Montréal, Louis-Philippe Pinsonneault, de Windsor, Ont., Antonio Desmarais, de St-Ephrem d'Upton, Joseph Langelier, de Nashua, N. H., Hector Boucher, de Winooski, Vt.; le R. P. Victor Desmarais de Trois-Rivières; Mme F.-X. Gendron, de Windsor, Ont., et autres.

Dans l'assistance laïque l'on remarquait: les honorables Rodolphe Lemieux, sénateur de la division St-Hyacinthe-Rougemont, Ernest Choquette, conseiller législatif, de St-Hilaire, T.-D. Bouchard, Orateur de l'Assemblée Législative et député du Comté, Cyrille Delage, surintendant du département de l'Instruction Publique à Québec; Mre T.-A. Fontaine, C. R., député de St-Hyacinthe-Rouville aux Communes, Cyrille Dumaine, N. P. député aux Communes pour Bagot; MM. J. E. Phaneuf, député de Bagot, et Dr J. C. Bernard, député de Rouville, à l'Assemblée Législative; les Honorables juges Louis Tellier, de cette ville, et Emile Marin, Magistrat du District; Dr J. L. H. Pagé, maire de St-Hyacinthe; M. Claver Casavant, industriel de cette ville; Dr Eugène Turcot, de St-Hyacinthe; MM. G.-René Richer, Gustave Morin, Drs William, Jean et Paul Morin, de cette ville; O. livier Demers, M. Chas. Fraser, de Farnham, Honoré Dansereau et Albion Jetté, de Montréal; Aimé Frérette et Alphonse Frérette, respectivement maires du village et de la paroisse d'Upton, Dr Armand Picard, de Woonsocket, R. L. M. J. B. Lefebvre, de Farnham, Harry Bernard et Lucien Lagassé, de cette ville; Maurice Chabot, de Montréal, etc.

S. E. Mgr PAPINEAU

Voici le texte du sermon de S. E. Mgr Papineau:

"*Posui vos ut cati et fructum offeratis.*—Je vous ai établis mes apôtres afin que vous alliez prêcher ma doctrine et que vous rapportiez du fruit."

La consécration d'un évêque est toujours l'occasion d'une imposante cérémonie. Trois prélats sont à l'autel revêtus des ornements pontificaux. Toute une couronne d'évêques les entoure. Au milieu d'eux, dans l'attitude du recueillement et de la prière, se tient l'élu de Dieu. Des centaines de prêtres lui font un glorieux cortège et des milliers de fidèles l'accompagnent de leurs félicitations et de leurs vœux. Des lèbres du prélat consacré tombent lentement, l'une après l'autre, ciselées dans la belle langue de l'Eglise, ses grandes paroles qui redisent au consacré la puissance du pontife, les lumières

Suite à la page 4

LE RETOUR
DES CHOSES

Nous qui suivons la presse quotidienne dans ses appréciations des faits et des gestes de la politique fédérale et provinciale, nous n'avons pas encore rencontré un seul journal qui ait pu réfuter l'accusation portée par le parti libéral à l'honorable M. Bennett et à ses lieutenants d'avoir indignement trompé le peuple lors des dernières élections générales du 28 juillet dernier. Tous les produits sont à la baisse, le beurre va venir à 20 cents et les oeufs à 15 cents. La crise se continue et M. Bennett n'a pu encore y remédier. Or, l'on sait quelles promesses il a faites à l'électorat. Rappelons ici ce qu'écrivait le "Devoir", journal qui est guère sympathique aux libéraux, à ce sujet:

"Est-ce le ministre des finances ou le premier ministre qui prédomine chez M. Bennett? Il semble que ce soit, pour l'heure, le ministre des finances et que celui-ci soit disposé à temporiser à propos des promesses électorales. A ce compte-là, M. Bennett, premier ministre, finira bien par en oublier quelques-unes.

"Il y a cependant le chômage qui ne prête guère à la temporisation. Il existe maintenant à l'état de crise, il va chaque jour en s'accroissant. Et, depuis le 1er avril, M. Bennett a mis à pied des centaines de fonctionnaires, ajoutant ainsi au chômage.

"Si encore M. Bennett n'avait promis que de chercher la solution, de prendre des mesures pour palier le mal. Mais non, sa promesse fut indécise autant qu'absolue: "Je ne promets pas de rechercher les moyens de faire disparaître le chômage, je m'engage, si mon parti est porté au pouvoir, à faire disparaître le chômage."

Cette promesse, M. Bennett l'a faite vingt fois, cent fois, de toutes les tribunes où il a parlé à travers le pays. Les gens l'ont pris au sérieux, ils l'ont cru et l'ont porté au pouvoir. Ils attendent maintenant que le chômage disparaisse.

M. BENNETT NE
REPOUD PAS

Il n'y a rien actuellement, dans les crédits supplémentaires que le gouvernement Bennett demande à la Chambre des Communes, qui indique une intention spéciale de venir en aide aux chômeurs du pays. On se confine dans une stricte politique d'économie, on s'apprête même à jeter un bon nombre de fonctionnaires sur le pavé, pour garder plus d'argent dans le trésor, mais on ne fait rien apparemment pour secourir les sans-travail.

Cette inaction étonne toute la gauche parlementaire. L'honorable M. King a posé nettement la question au premier ministre, avant-hier. Rappelant à M. Bennett sa promesse formelle de supprimer le chômage ou de périr à la tâche, il l'a prié d'expliquer ce qu'il voulait dire, par ces paroles prononcées avant le 28 juillet dernier. En effet, M. Bennett prétendait alors qu'il n'y avait aucune raison de chômage dans le Canada, et il se faisait fort de remettre tout le monde au travail dès les premiers mois de son règne.

S'il n'existait aucune raison de chômage, on se demande maintenant pourquoi il existe tant de chômeurs, pourquoi les panacées de M. Bennett n'ont pas eu plus d'effet que certains cataplasmes de charlatans sur des plaies incurables.

Aux questions qu'on lui pose là-dessus, M. Bennett ne répond rien. C'est qu'il n'y a rien à répondre. M. Bennett avait tout promis dans l'unique espoir de leurrer la population pour arriver au pou-

voir convoité. Ce qu'il recherchait, ce n'était pas tant le bien du pays qui se trouvait alors bien gouverné, que la place des hommes qui dirigeaient nos destinées.

Il a aujourd'hui la place, mais le peuple n'a pas l'accomplissement des promesses. On peut en tirer une leçon salutaire pour l'avenir. Nous aurons prochainement des élections en cette province. Une armée de politiciens aussi ambitieux qu'incompétents parcourront nos régions en promettant mer et monde, sans aucun moyen de tenir parole. Cette fois, la population ne se laissera pas bernier par ces faux médecins, qui ont la parole plus facile que l'acte et qui n'ont jamais fait leurs preuves dans la vie publique.

On peut leurrer une population une fois en une année. On ne saurait la tromper deux fois de la même façon dans une même année. En cela, les extravagances de M. Bennett auront été utiles à notre province.

RENOI DE 100
FONCTIONNAIRES

Le règne de la terreur est véritablement commencé à Ottawa, dans le service civil, par le renvoi d'une centaine de fonctionnaires du ministère de l'intérieur et malheureusement cela n'est que le commencement. On en fera d'autres à l'intérieur et aussi dans d'autres ministères. Plusieurs des employés civils congédiés n'ont aucun autre moyen de subsistance, sont peu aptes à faire d'autres travaux que celui qu'ils faisaient et ils sont pratiquement eux et leurs familles dans la rue. A Ottawa l'indignation est grande, les deux députés libéraux locaux protestent hautement et les autorités municipales interviendront aussi auprès du gouvernement. M. Chevrier, député d'Ottawa dit que le gouvernement fait acte de cruauté comme ceux qui existent en Russie lesquels sont si promptement dénoncés par M. Bennett lui-même, il accuse le Premier Ministre d'avoir mis ses promesses électorales au rancart en traitant ainsi les fonctionnaires publics. C'est une fausse méthode d'économie que d'en obtenir par ce moyen, en augmentant le nombre des chômeurs, en créant de la misère et du malheur.

L'ARRET AUX
PASSAGES A
NIVEAU

Lorsque l'honorable M. Perrault a fait adopter la loi qui oblige les automobilistes à arrêter aux passages à niveau, on prétendit qu'elle ne donnerait pas satisfaction; qu'elle ne contribuerait pas à prévenir les accidents et qu'elle retarderait inutilement la circulation. Le résultat a démenti ces prophéties. En 1928 il y eut en notre province 39 mortalités causées par des accidents survenus à ces passages. En 1929, année où les automobilistes ont, croyons-nous, le mieux observé la loi, il n'y eut que 7 accidents mortels et cela bien que le trafic automobiliste ait augmenté d'environ 30 p. 100. Les statistiques n'accusent pas un résultat aussi satisfaisant pour 1930, mais on conclut partout à l'utilité et à l'efficacité de la loi.

Dernièrement un des députés d'Ottawa à Toronto, M. Ellis proposait d'adopter d'une législation semblable en Ontario. Le successeur de M. Ferguson, M. Henry, a repoussé cette proposition au nom d'une liberté dont on n'abuse pas chez nos voisins, paraît-il. M. Henry n'a évidemment pas étudié la statistique des accidents de la route en tant qu'elle s'applique à notre province.

Les tories, éternels
alliés des sectaires

Au commencement de mars, un gouvernement conservateur de l'Ouest, conduit par le sectaire Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, animé par un fanatisme du nom de Bryant, supprimait, dans cette partie du pays, les derniers vestiges des droits du français dans les écoles.

Dominiée par les éléments toro-orangistes, la Saskatchewan est aujourd'hui sous l'empire d'une campagne savamment concertée pour arracher lambeau par lambeau, à une minorité qui nous touche de près par le sang, la langue et la foi, les libertés acquises sous une administration libérale.

L'an dernier, on inaugura cette campagne par l'ostracisme de tout emblème religieux et de tout habit congréganiste dans les écoles publiques. Anderson déclarait alors qu'il ne s'attaquait pas au français, mais simplement aux coutumes qui entravaient la neutralité scolaire. Voici maintenant qu'il enlève aux petits Canadiens français la première année d'enseignement en français et qu'il se prépare probablement à supprimer, une autre année, la pauvre heure de leçons françaises qu'on laisse aujourd'hui subsister sur les ruines des droits minoritaires.

M. Raymond Denis assistait à la séance parlementaire qui sonnait le glas de la liberté. Ce défenseur de la cause française, racontant dans le "Patriote de l'Ouest" du débat et du vote auxquels donna lieu la loi d'iniquité, ne peut s'empêcher de noter avec fierté que toute la députation libérale, composée en majorité de protestants de langue anglaise, fit bloc contre le gouvernement bleu, spoliateur de droits sacrés. Lisons plutôt:

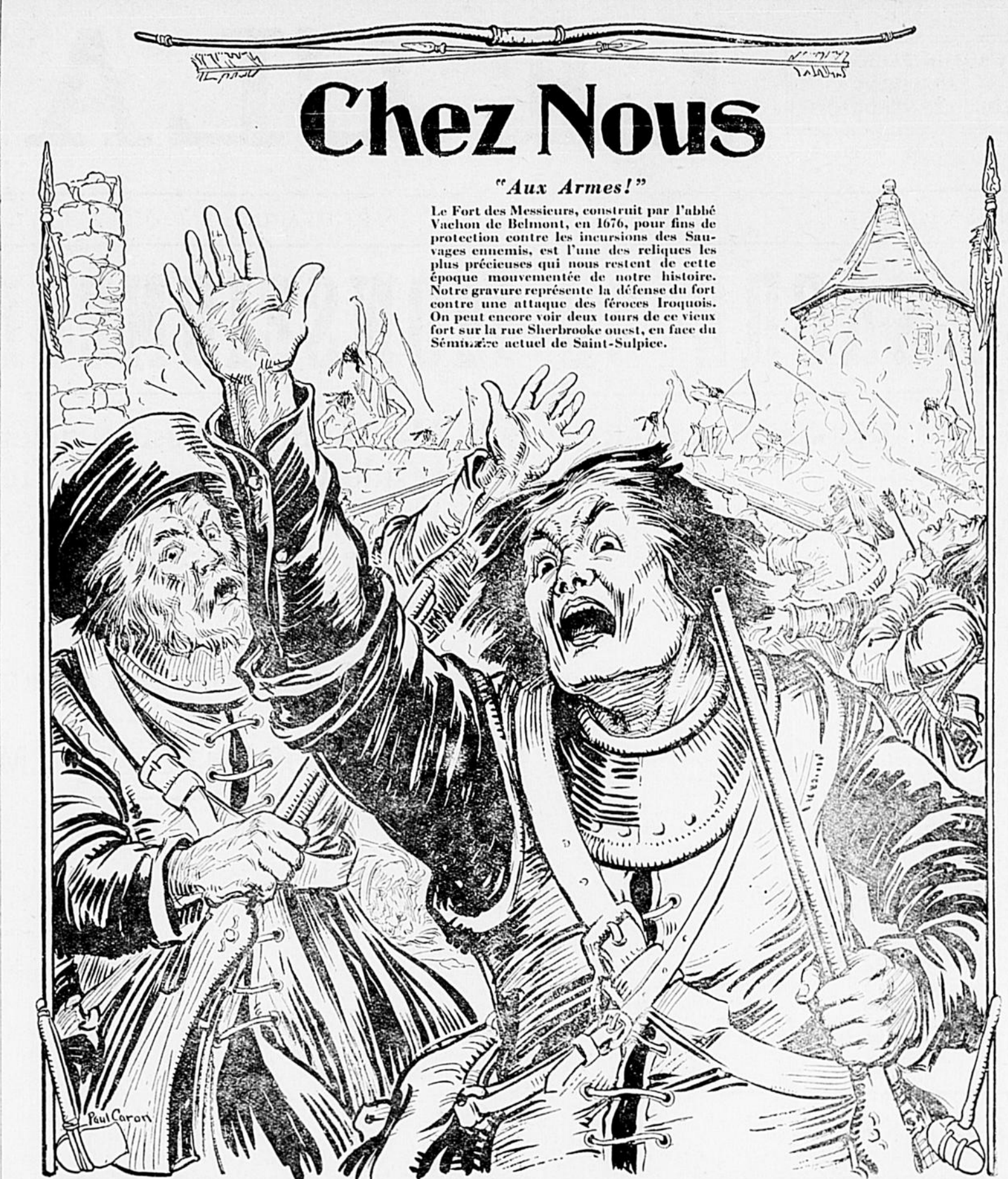
"Voici enfin le vote. Le président décide que les oui et les non étant en nombre sensiblement égal, un vote nominal doit être pris. Bientôt, en faveur de la mesure, tous les ministériels se lèvent, et à l'appel de leurs noms, tous, conservateurs, indépendants et progressistes, répondent oui. Chaque oui tombe comme un glas funèbre, sonnant la condamnation de notre langue. Pas un indépendant, pas un progressiste pour sauver l'honneur de ces groupes. Tous appartiennent à la même boutique.

Contre la mesure. A l'instant, le leader libéral est debout et, avec lui, tous ses députés. A l'appel de leurs noms, les uns après autres, enregistrent leurs votes négatifs. Un petit chatouillement nous pince le coeur. Le moment pour nous est vraiment émotionnant. Ce que le président de l'Assemblée demande, somme toute, à ses députés libéraux, presque tous protestants et de langue anglaise, c'est ceci: voulez-vous qu'un nouveau lambeau de langue française disparaisse encore de cette province? Et tous... les uns après les autres, n'ayant électoralement rien à gagner, de répondre énergiquement: "non". Ces "non" nous vengent des "oui" de tout à l'heure.

C'est un geste que la race française n'oubliera pas et qui restera dans l'histoire. Nous le signalons à la province de Québec. Il lui appartient de payer les dettes de la grande famille française du Dominion, comme il lui appartient de venger les insultes que cette race reçoit."

Fils d'une race qui a pour devise "Je me souviens", nous n'oublions pas en effet ce geste d'un groupe anglo-protestant et libéral, défendant nos compatriotes opprimés. Nous n'oublions pas non plus que c'est dans les rangs des tories que se trouvent aujourd'hui les persécuteurs des noirs dans les autres provinces.

M. Lavergne peut l'avoir oublié,



MOLSON

"La Bière Que Votre Arrière-Grand-Père Buvait"

FONDEE A MONTREAL EN 1786

lui, il peut l'avoir oublié pour rester à côté de l'étranger et sectaire Bennett, dont la voix ne s'est pas élevée une seule fois contre ses amis de la Saskatchewan; il peut l'avoir oublié, fermant les yeux aux brutalités de son parti et absolvant le mutisme de Ponce Pilate Bennett, pour dénigrer Laurier, dont le prestige, le patriotisme et la diplomatie tenaient les conservateurs-orangistes en respect; mais nous nous souvenons, nous, et nous chercherons à venger nos frères persécutés, de l'affront que leur font subir les adversaires du libéralisme.

Et ce n'est pas directement une question de race, que l'on soulève, c'est aussi une question de politique nationale. Les libéraux, d'un

bout à l'autre du pays, lutteront contre l'esprit sectaire, qui divise les forces de la nation et crée partout des haines inextinguibles. Ils savent, eux dont le nom est synonyme de liberté, qu'on ne saurait créer une nation canadienne avec des éléments de discorde et des attentats contre une minorité jalouse de ses droits.

M. DAVID A
LA JEUNESSE

Faire appel à la confiance et à l'optimisme est un geste toujours opportun. Il réveille l'enthousiasme, incite à l'effort, rappelle à l'action.

Lancer cet appel en ce moment est à vrai dire exprimer un sentiment qui se développe de plus en plus chez nous. En effet, notre population prend conscience depuis quelque temps que le retour espéré à la prospérité marquera, avec 1931, la fin de cette dépression économique qui a paralysé tant d'énergies depuis quelques années.

Aussi, sommes-nous heureux de nous associer à ce témoignage de confiance que l'on veut exprimer à notre population en tournant les yeux, pour notre part, vers la jeunesse de la province qui, avec le début de ce nouveau cycle de progrès, nous dévoile l'arrière-garde de ses énergies.

Jeunes hommes de la Province, chez qui trente années d'éducation physique et morale ont créé l'impérieux devoir de l'action, souvenez-vous des leçons du passé et sachez ne pas démentir des quatre siècles de progrès qui vous précèdent sur cette terre de civilisation française.

Sachez vous rappeler les sacrifices de ceux qui vous ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour vous assurer une préparation plus complète que la leur.

Sachez faire honneur aux engagements de vos aînés envers l'avenir et pour cela inspirez-vous des enseignements et évoquez l'exemple de ceux dont le souvenir vous porte à l'action!

Jeunes hommes de la Province qui avez eu l'avantage de la spécialisation éducationnelle et qui formez aujourd'hui une élite soyez des caractères, soyez des volontés!

Soyez unis! Mesurez et vos forces et vos moyens! Si vous devez faire peu, faites bien! Si vous devez faire beaucoup, faites grand et sincère!

Que ceux qui possèdent des qualités de chefs prennent les initiatives! Que les autres se groupent autour des premiers pour les seconder! Rappelez-vous, les uns et les autres, qu'il n'y a d'égal à la grandeur du commandement que le courage et la persévérance de la mise en oeuvre!

ATHANASE DAVID.
Québec, 25 mars 1931.

La lionne rousse et les rossignols

Par Jean Maucière

C'est une fable qu'aujourd'hui, n'en déplaise à M. de La Fontaine, j'ai fait parti de vous conter. Une fable qui n'est point tout à fait un conte, encore qu'une lionne y pousse le couplet et que des rossignols y meurent d'envie.

Vous savez que Mme la marquise de Rambouillet regut pendant trente ans, dans l'hôtel qu'elle s'était fait bâtir rue Saint-Thomas-du-Louvre, tout ce qu'il y avait de plus huppé à la cour et de plus lettré à la ville. Dans la célèbre chambre bleue, tapissée d'une tenture azurée à fond d'or, dont Sa Majesté avait fait présent au marquis, on vit M. Conrart, qui parlait peu, M. l'abbé Cottin, qui excellait aux énigmes, M. Voiture, qui disait des choses fort spirituelles d'une voix souvent enchevillée. On vit Mlle de Rohan et de Montmorency, MM. de Chabot et de Roquelaure, et combien encore des unes, toutes jolies, et des autres, tous galants. Je ne vous les nommerai point, car ce sont des listes, et je veux arriver tout de

suite à Mlle Paulet.

Cette Angélique, fille d'un secrétaire de la chambre royale, était une fort belle personne. Elle avait une peau de crème fouettée et des cheveux de soleil, si blonds, si longs et si nombreux aussi, qu'on l'avait surnommée de Lionne rousse. En vérité, le nom lui seyait bien, tant la demoiselle avait de grâce opulente. Faites état, au surplus, que cette belle dansait à ravir, touchait en perfection du luth et chantait mieux encore. C'en est dire assez pour vous faire comprendre qu'elle avait toujours une nombreuse suite de chevaliers, parmi lesquels MM. de Chevreuse, de Bellegarde et de Termes étaient les plus empressés.

Un jour que dans la chambre bleue la Lionne tenait sa cour, du haut d'une chaise à vertugadins, tandis que la maîtresse de céans, qui causait avec de M. de Malherbe Bellegarde s'éciait tout soudain: —Ça, belle Elise, comme vous nomme Mlle de Soudéry, n'avez-vous pas remords de vous voir entourée de tous ces mourants que

nous sommes, sans jeter à aucun plus que l'obole d'un espoir jamais réalisé?

—Ce spectacle me plaît, répondit Mlle Paulet, de façon assez cruelle. Qui voudrait voir le plus le devrait chèrement gagner.

—En quoi faisant, Lionne insensible?

—Qu'il trouve quelque chose du dernier galant, qu'on ne fit pour aucune, qu'on ferait pour moi... Celui-là serait comme il faut remercié.

Un des laquais annonçant M. de Coligny, on en resta là sur ce propos. Plus tard, comme les gentilshommes se délassaient à marcher un peu entre les quatre parterres de broderie déroulés au jardin. M. de Bellegarde remarqua, fort malcontent:

—Vous avez entendu, messieurs? Cette Lionne nous fera damner et jamais nous n'en obtiendrons rien. Voilà mes chiennes de nouvelles de soir: tous les jours ce sera de même.

—Bast! fit M. de Chevreuse, vous avez pris le serin, mon cher, et cela a rafraîchi vos humeurs. Je prétends, moi, d'être plus heureux.

On le regarda, surpris. Lui, il considérait les allées de sycomores qui bordaient les murs et derrière quoi s'élevait son propre hôtel. Les rossignols s'agitaient dans les ramures; M. de Guise, qui avait l'âme pastorale, fermait les yeux pour

s'écouter à leur concert. Peu après, M. de Chevreuse quitta ses amis: il voulait voir le chef jardinier de l'hôtel, sur une idée dont il venait d'être illuminé.

...

La Lionne rousse déposa son luth. Sa voix, dont elle charmait les invités de Mme de Rambouillet, s'éteignit dans une dernière roulade, qui gonfla sa gorge en une couple d'amoureuses tourterelles. La compagnie éclata d'applaudissements où se détentait son extase.

Pour le vrai, assura M. de Balzac transporté, un jour en l'hôtel de Rambouillet, cette belle partie du monde vaut mieux que plusieurs siècles!

On approuva. Mlle Paulet jouait avec son éventail pour cacher peut-être que ces louanges n'avaient point les roses de son teint. M. de Chevreuse s'empressa:

—Vous désirez un peu d'air, belle amie? Permettez-moi de vous conduire vers une fenêtre.

Il lui offrit le poing et tous deux se dirigèrent vers une des larges baies qui s'ouvraient du parquet au plafond, afin d'accroître le jour. Le due fit jouer, entre deux bahuts chinois, une crémone dorée, et la Lionne avança d'un pas pour goûter la fraîcheur du soir. Et voici qu'elle eut un air léger:

—Oh! qu'est ceci?

La belle Angélique se penchait,

Du bout des doigts elle cueillait, sur la corniche, deux oisillons étendus. C'étaient des rossignols et qui semblaient dormir, mais ils étaient morts.

La lionne rousse regarda M. de Chevreuse. Ce gentilhomme s'inclina:

—Voyez, dit-il, les pauvrets! Ils vous ont entendue chanter; ils ont péri de jalousie...

Le visage altier de Mlle Paulet s'adoucit: M. de Chevreuse ne s'était pas trompé dans l'opinion d'avoir fait à la Lionne, par ce petit moyen, un grand plaisir. Elle lui tendit la main, rieuse:

—Due, le trait est des plus fins. Jamais, je ne l'assure, rossignols vivants n'ont su parler comme fièrent ceux-ci par leur mort. Vous plairait-il me reconduire chez moi tout à l'heure?

Jean Maucière.

DEFENSE
D'AVANCER

Je défends par les présentes à qui que ce soit d'avancer quoi que ce soit en mon nom sans un écrit signé de moi. Je ne reconnaitrai aucune dette non spécialement autorisée sous ma signature.

ROBERT BRODEUR,
23 rue Têtu,
Saint-Hyacinthe.
St-Hyacinthe, 1er avril 1931.
3-10-17-24a

Vendredi

"CANADA EN PARADE"

PAR CES POSTES
2-10: CIBC, CFCY, CFNB,
CFBO, CHRC, CKA, CNRO,
CFIC, CKGW, CKOC, CIGG,
CFCH, CKPR, CKCK, CICA,
CKLC, CN-C, CFT,
8-9: CKY, CKY, CIGX, CIRW,
10-11: CHNS, CFQC,
11-12: WIR

ARTISTES INVITÉS
Avec des "Music Halls"
d'Angleterre
MURIEL GEORGE ET BUTCHER
ORCHESTRE ET
CONCERT GENERAL MOTORS
MALCOLM & GORDEN
DUO DE PIANO
ORATEUR INVITÉ
LES CAVETS G.M.
dirigés par Luigi Romanelli
LES ARTISTES DU
"PETIT THEATRE"
LES CHANTEURS CANADIENS

En avant avec le Canada
Ayez Confiance

"GUÉRI DE
SA CALVITIE!"

M. W. Taylor, de Sydney Mines
Fait l'Eloge du
Liniment Minard

CHAUVÉ du front à l'occiput, à 55 ans, et maintenant fier de sa chevelure nouvelle, grâce au Liniment Minard — telle est l'intéressante expérience de M. William Taylor, rue King, Sydney Mines, N.-E.

Lisez ce que nous écrit M. Taylor: — "Mes cheveux poussaient fort bien depuis que je me suis de Liniment Minard. Etre guéri de sa calvitie est fort agréable! A l'âge de 55 ans environ, j'étais chauve du front à l'occiput. Je me suis servi de Liniment Minard tous les jours pendant deux ans — Usage persévérant du Liniment Minard produit de merveilleux résultats dans les cas de calvitie."

Le Liniment Minard est hautement recommandé contre la calvitie, la chute des cheveux, les pellicules et autres affections du cuir chevelu. Il stimule la poussée des cheveux et leur donne le lustre de la jeunesse et de la santé. Il suffit de s'en frictionner le cuir chevelu quatre fois par semaine.

LISEZ LE CLAIRON

COLONNES FEMININES

DESTINEE TERRIBLE

Ecoute, ô mon ami! Ce qui laisse la source
N'y remonte jamais et ne peut s'arrêter;
Il faut que cela marche, et c'est presque à douter
Si cela va toujours, tant rapide est la course.

Et parti sur la route, on n'a plus la ressource
De revenir sur nous ou de nous écarter
D'un invisible point qu'on ne peut éviter
Et qui sera la fin du cœur et de la bourse.

Car ce terrible point est un aplatissement
Qui résume les jours dans un même moment,
Et qui de l'éternel est l'effrayante image.

Alors, ton cœur d'amour sera comme la mer,
Rempli d'êtres divins et de monstres d'enfer,
La surface en bleu-ciel et le fonds noir d'orage.

Georges BOULANGER

CHAPEAUX NOUVEAUX

Les premiers chapeaux de paille ont fait leur apparition, non seulement dans le Sud mais en ville. Les nouveaux chapeaux se portent encore plus en arrière que ceux de l'hiver, mais au lieu de découvrir des fronts dénudés, ils révèlent de nouveaux bandeaux à larges vagues et de côté, sur les tempes et les oreilles, des bouclettes dont s'enclavent une fois de plus le visage. La nuque également moins dégagée est pareillement envahie de bouclettes ou de rouleaux qui s'échappent des chapeaux à la façon d'un cache-peigne qui serait en cheveux. La paille, le plus souvent, se marie au feutre et à différents tissus. On voit quelques aigrettes et quelques fleurs; mais de même que nos robes, nos chapeaux tirent leur effet principal de découpes inépuables. Cet ornement, la plus jolie invention de notre époque, atteint en ce moment la perfection. Il donne lieu à des créations d'un modernisme discret et de bon ton.

COSTUMES DU PRINTEMPS

Parce que nous sentons les promesses du printemps, nous voici coquettes. Nous allons délaissier avec ingratitude les vêtements qui nous défendaient du froid. Ils nous paraissent maintenant indésirables et trop sévères.

Mais comme nous sommes sages, pourtant, nous les remplaçons par de charmants petits costumes deux et trois pièces qui nous aideront à attendre des robes plus coquettes encore et également plus pimpantes, plus légères.

En attendant ces robes que je vous promets exquises parce qu'elles seront animées de fantaisie grâce à des tissus adorables, à des coloris d'une infinie délicatesse, nous allons parler des costumes qui font transition entre la vilaine saison morose et frileuse et le doux été au visage ambré.

Ces costumes printaniers que nous ferons en lainages porteront de courtes jaquettes, des caracos ou des boléros. Certains seront nantis de cardigans. Vous savez, n'est-ce pas, que le cardigan est un vêtement court qui n'a pas de manches, mais se sert de celles de la robe qu'il accompagne pour paraître en avoir. Comme il est souvent double face, on le fait servir à deux robes à la fois afin de combiner un ensemble.

Les lainages nouveaux se font avec de petits motifs à pointillés, picotés, légers carrelages dits "fantômes" parce qu'ils sont estampés sur le fond de l'étoffe, fines rayures, bâtonnets, croix pastilles, fleurettes et feuilles aussi parfois. Beaucoup de fonds sombres, brun, vert, grenat, marine et noir, montrent ces façonnages, ces motifs pour mieux dire en blanc, parce qu'ils sont tissés en soie artificielle demeurant toujours naçrée malgré la teinture. Ces fantaisies seront celles que nous verrons et porterons davantage.

Trois pièces

Nos petits costumes seront toujours des trois pièces: blouse, jupe, vêtement. Les blouses seront interchangeables. C'est-à-dire qu'elles représenteront la grande coquetterie du costume. Autant que possible, on les fait en uni; cependant on parle actuellement beaucoup des blouses et chemisiers rayés bayadères avec plusieurs effets de coloris. L'Exposition coloniale commence à inspirer les modèles. On fait enfin des chemisiers écossais qui ont beaucoup de chic et de nouveauté. Ces petites excentricités, pour lesquelles votre bon goût personnel saura vous gui-

der pourront vous aider à varier l'aspect de vos costumes, c'est pourquoi je vous en dis un mot en passant.

Beaucoup de netteté

Mais revenons à notre sujet. Pour ces tenues faciles à porter, la silhouette reste simple, nette, mouvementée à peine à la jupe par des détails de plis et de panneaux incrustés rapportés sous des lignes de piqures apparentes faites au gros cordonnet. Comme la taille est remontée, une ceinture est souvent nécessaire. Nous ne manquons pas de l'y adjoindre en accessoire.

Pinceaux et nervures

Pour les tailleurs, il sera nécessaire de marquer l'incrusté de la taille par des pinceaux ou par des nervures; ce détail remplacera la ceinture et donnera au costume un petit air plus habile qui permettra de le porter fort avant dans l'après-midi.

La coupe nette se fait à nouveau. Avec une jaquette nette, il faut une jupe également sobre de détails. Le panneau rapporté devant et derrière avec souligné de piqures sera parfait dans l'ensemble du modèle.

Les plis

Lorsque le vêtement sera une vareuse, un boléro, un cardigan, un caraco, ce qui indique plus de fantaisie, les plis disposés en groupes, en tablier, ou placés d'un seul côté, sont indiqués comme façonnés de la jupe. Un plissé éventail partant du milieu du dos et du devant donnera un effet très nouveau, surtout si on dentelle le bas de la jupe.

Les manches

Les manches pour ces costumes de tout-aller n'auront pas de détails remarquables, ce serait une faute. Contentons-nous donc de leur donner une bonne coupe droite, d'y adjoindre un petit revers ou un faux parement rappelant quelques découpes ou piqures de la jupe, un effet de l'encolure et ce sera suffisant.

Modèles

Passant de la théorie à l'image, voici quelques détails pour vous inspirer dans l'établissement d'un de ces gentils costumes printaniers auxquels vous rêvez déjà, j'en suis certaine.

Voici en premier lieu un tailleur de drapelle marine à jaquette boutonnée et ornée de découpes. La jupe est élargie de trois panneaux en forme incrustés.

Un petit costume de crêpe marocain vieux rose avec veste droite et courte agrémentée de plis creux et jupe élargie de deux plis larges et d'un en-forme aux côtés.

Un petit ensemble en sabline de ton tabac. Un petit boléro à col noué lui donne pourtant de la jeunesse. La petite jupe à tablier plissé très bas est également charmante.

Voilà ensuite un classique tailleur que nous ferons en lainage fantaisie mouchetée de blanc. Une ceinture de daim qui passe dans l'épaisseur des plis de la jaquette semble la clore en avant. La jupe enroulée, la blouse de tussor complètent cette impression de simplicité de bon ton.

Vous pourrez faire des visites avec ce costume de crêpe vert-myrte parce que sa petite jaquette à plis arrondis est bien élégante, que le mouvement en forme de la jupe a beaucoup de grâce. Une blouse de satin blanc en fera un ensemble excessivement chic.

NOS FILLETES

Et la mode

Nous sommes à la saison où les réceptions petites et grandes se multiplient et, pour les goûters, les ventes, vous prenez plaisir à habiller votre petite fille. Parmi la diversité de formes et de matières des modèles que nous vous of-

frons, vous choisirez ce qui siéra le mieux à votre chérie. Chine, Georgette, taffetas uni ou fleuri, velours souple se prêtent toujours aux façons simples et d'une exécution raffinée qui conviennent aux enfants, mais le crêpe-satin, moins répandu pour cet usage, nous paraît aussi à conseiller, dans ses couleurs les plus tendres, pour composer de charmants petits ensembles. Il est élégant pour une «fille à sa robe», mais il est indispensable que son chapeau soit assorti à son manteau et, quand il s'agit d'une toilette habillée, la capote plus ou moins profonde, le "Kiss me not" avec son charmant petit air du temps passé, est tout indiqué. Un sac mignon pareil au reste, bas et gants blancs, souliers blancs ou vernis, voilà Mademoiselle prête... et jolie à croquer.

Pour nos enfants, comme pour nous la mode a évolué: robes plus longues et plus larges, petites capes aux manteaux, berthes légères aux robes.

LES BLOUSES ET LES PULL-OVER

Les blouses et les corsages ne sont pas les moindres attraits de nos tailleurs. On fait de délicieuses blouses en linon avec jabots portés dans la jupe, ces blouses parfois du ton de la jaquette, alors que la jupe, elle, en lainage, est de teinte différente. Il y a encore des blouses en jersey de couleur claire, en marocain rose; des blouses entièrement garnies de petits plis; des blouses en tussor, en satin; de gentils gilets en lainage clair et sans manches. On fait des blouses en jersey dégradé garnies d'un col et de poignets en tricot blanc; de très charmants corsages sont en gros chine avec larges plis horizontaux, garnis du ton du costume.

Voici des blouses avec petites basques - tuniques portées sur la jupe; d'autres encore en jersey, entièrement rayées de piqures, et que l'on porte aussi au-dessus de la jupe. Quelques manches de jaquettes s'arrêtent au coude et laissent voir la manche de la blouse; beaucoup de ces manches sont doubles et élargies au coude.

Le plein été nous ramènera le triomphe de blouses exquises et légères en linon blanc et de couleur, des blouses en broderie anglaise à manches mi-longues, des blouses chiffon à grosses fleurs. La vogue de la blouse ne porte point l'atteinte à celle du pull-over, seulement celui-ci subit quelques modifications. Il se fait en tissu ou en jersey, sans manches le plus souvent, et précisé à la taille par une très étroite ceinture de cuir de la teinte du corsage.

FANTAISIE PRINTANIERE

Le printemps est venu avec son cortège de longs sillons d'or, de brises plus légères; le soir est plus doux et le vent qui caresse les grands arbres nus se fait moins glacé... moins plaintif. Les foyers s'ouvrent à la lumière, à la chaleur à la gaieté. Au moins, les pauvres errants de la route auront, pour arroser leur misère, un ciel plus élément, un climat plus doux: leur douleur sera moins lourde mais non moins lourde leur chagrin hélas!...

Le printemps, c'est l'amour, c'est la jeunesse qui vibre, c'est l'âme qui respire le bonheur, qui se dilate à la vue des beautés renaissantes! Le printemps, c'est la douceur de vivre, la douce quiétude qui nous fait aimer la vie et trouver moins amères ses déceptions! Lors même que le firmament s'assombrit un peu, le cœur se réjouit de même, car on sait que des rayons lumineux ne tarderont pas à venir faire s'évanouir ce léger nuage de tristesse... Et la vie est infiniment belle ainsi.

Comme il fait bon de sentir dans sa chevelure les chauds rayons du soleil! Comme il fait bon d'être jeunes et d'avoir l'avenir pour soi! L'avenir! mot plein de promesses et d'espérance... L'avenir!... c'est le bonheur, ce sont les larmes... c'est l'amour!... L'avenir... c'est la réalisation des rêves... c'est parfois aussi l'anéantissement de tout espoir...

Ah! Je voudrais faire passer mon âme dans ces lignes pour exprimer tout ce que je ressens. Je voudrais que les échos de mon bonheur se répèrent bien loin. Le printemps fait naître en mon cœur des ivresses, des bonheurs infiniment doux. Au crépuscule, c'est l'heure des souvenirs... La nuit tombe... Je contemple la nature qui renaît, toujours enchanteresse et c'est alors à l'évocation de bien doux souvenirs, que j'entends battre mon cœur à coups précipités... Le printemps est pour moi la cause de sensations délicieusement agréables... si fortes d'impressions heureuses que ce bonheur me fait mal!... et que j'en souffre!...

"FLO"

UNE ANNEE DE REEVALUATION

L'année 1931 passera dans l'histoire de l'agriculture canadienne

T'a pas ?



Tas-pas déjà fait la connaissance d'une jeune fille qui fréquente le même restaurant que toi et offert de lui payer son lunch une couple de fois.



Et finalement, quand tu as réussi à mobiliser assez de courage pour le montrer, tu constates que ce n'est pas la même jeune personne.

par — RACEY —



PEUT-ON IMAGINER QUELQUE CHOSE DE PLUS RIDICULE À CET ÂGE!



Tas-pas déjà essayé une bonne BLACK HORSE? — ça aide à reprendre son assurance.

dites simplement —
"Bière Black Horse Danes s.v.p.!"

Comme neuf!



Et à l'épreuve de la poussière une demi-heure après le peinture.

L'Email Crown Diamond séchant-vite est fait tout particulièrement pour les meubles, boiseries, ou autres surfaces qui demandent un fini émail luisant, beau, riche, et de longue durée.

S'applique facilement, ne laisse pas de traces de pinceau et est bon marché.

Vous seriez surpris de voir tout ce que vous pouvez faire avec une piasre ou deux.

Demandez à votre marchand une carte de couleurs de l'Email Crown Diamond séchant-vite. Nous fabriquons une peinture pure pour chaque usage.

CROWN DIAMOND PAINT
COMPANY LIMITED
TORONTO - MONTREAL - HALIFAX

CROISIÈRE DE CINQ JOURS

De Montréal à l'Île du Prince-Edouard

Ce voyage — dans des conditions les plus agréables — vous est offert à l'occasion de la 32^{ème} excursion annuelle de l'Association Chorale St-Louis de France DU 28 JUIN AU 3 JUILLET 1931

sur le vapeur "St-Laurent", nolisé spécialement à cette fin. L'itinéraire comporte escales à Charlottetown, à la Malbaie et Percé; avec visite des caps Trinity et Eternité sur le Saguenay, et l'Île Bonaventure. — Concerts, comédies ou opérettes durant le voyage. Prix du billet, tous frais compris: passage, cabine extérieure (deux par cabine) et repas, même les repas sur le bateau pendant les arrêts.

Adultes: \$65.00; Enfants: (de 5 à 12 ans) \$33.00
Enfants: En-dessous de 5 ans, les repas seulement: \$12.00
Réduction pour les passagers de Québec et retour.

La Direction se réserve le droit de refuser l'admission à qui ce soit, à sa discrétion, en remboursant le prix payé pour le billet. Pour autres détails, s'adresser à Larivière Incorporée, 3715 Blvd St-Laurent, Montréal, Tél.: L'Ancester 3141. Le soir, jour de fête et dimanche, à 4240 Esplanade. Tél.: BELAIR 3917.

N.B. — Le bateau arrêtera à Trois-Rivières et à Québec, en allant et revenant.

comme une année de nouvelles valeurs, de reconstruction et de rétablissement. Nons seulement les prix des produits agricoles se sont ressentis de la dépression générale

mais ils ont dû descendre à des prix encore plus bas en raison de changements importants dans la vente, qui ont jeté sur le marché domestique une quantité immense de pro-

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cottonnades de toutes sortes.

TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

SAINT-HYACINTHE



\$100 par Mois . . . pour Vous!

Chaque mois de chaque année, un chèque par la poste, pour un montant déterminé et invariable.

Un revenu sûr, votre vie durant, qui n'est ni exposé aux pertes de placements, ni affecté par l'état des affaires ou par d'autres causes de force majeure.

Un revenu garanti et permanent qui vous libérera de tout souci pour l'avenir... de tout ennui, de toute crainte, de tout danger de vous trouver dans cette classe indigente où se trouvent tant de personnes à un âge plus ou moins avancé.

Le plan de la Confédération Life constitue le moyen le plus sûr et le plus efficace de vous garantir un revenu régulier. Vous aussi, vous pouvez envisager l'avenir avec une confiance sereine si vous prenez maintenant le parti de ne pas abandonner votre avenir au hasard, mais de vous ménager la sécurité qui vous est assurée par un chèque mensuel de \$100. Déposez ce coupon à la poste, DES AUJOURD'HUI, pour obtenir des renseignements complets. Vous n'avez qu'à le demander pour les recevoir sans encourir aucune obligation.

Confederation Life Association
Toronto, Canada

Sans obligation de ma part, veuillez me fournir des renseignements complets au sujet de votre plan "\$100 par Mois".

Nom (M., Mme. ou Mlle.).....

Adresse.....

duits. Mais les aliments pour les bestiaux sont à bas prix également et le prix des autres produits ont suivi, de sorte que le dollar du cultivateur vaut aujourd'hui plus qu'il ne valait il y a un an. Il n'existe pas d'année récente avec laquelle on puisse établir une comparaison de conditions, et les changements imposés à l'agriculture sont

si grands que les experts sont d'avis que les chiffres des frais de production et des valeurs de ces dernières années n'ont aucune utilité pour fins de comparaison. Il est possible que le rapport net au cultivateur en 1931 soit tout aussi satisfaisant que celui de ces dernières années. — Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

NOTES LOCALES

PELERINAGE A SAINT-JOSEPH D'YAMASKA

Dimanche prochain à l'occasion de la fête du Patronage de saint Joseph il y aura dans la matinée un pèlerinage des citoyens de la ville de Saint-Hyacinthe à l'Eglise de St-Joseph d'Yamaska. Une messe sera chantée à 8 heures a. m. pour les pèlerins.

L'Union St-Joseph du Canada assistera en corps escortée des Zouaves et de la Garde d'Honneur. Ceux qui porteront l'insigne de St-Joseph seront les seuls admis à cette messe. Il y aura communion générale au commencement de la messe et vénération de la relique avant le départ de l'église.

La grand-messe solennelle sera chantée à 10 heures par M. le chanoine J. B. O. Archambault, supérieur du Séminaire. La chorale de St-Joseph y exécutera la messe de Morel.

Dans l'après-midi, à 3 heures, il y aura une cérémonie spéciale en l'honneur de saint Joseph, prières, sermon de circonstance et vénération de la relique. Les vêpres solennelles seront chantées à 7 1/2 heures dans la soirée et suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement.

On pourra se procurer à l'entrée de l'Eglise différents objets de piété, tels que scapulaires, cordons, médailles et huile de saint Joseph.

L'organisation de ce pèlerinage est confiée à Mme Pelletier, rue Ste-Anne.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'Association des Pêcheurs du Yamaska a tenu dimanche soir son assemblée générale annuelle. Elle eut lieu dans la salle de fanfare de la Société Philharmonique et un grand nombre de membres y assistèrent.

Le rapport annuel des opérations de l'Association au cours de la dernière année fut soumis aux membres. Afin qu'une surveillance plus étendue soit exercée pour la protection du poisson et du gibier l'Association a décidé de s'adresser auprès du gouvernement pour obtenir la nomination de garde-pêche supplémentaires, ceux-ci sans rémunération, pour la région de St-Hyacinthe. Sur la demande d'un groupe de citoyens de St-Dominique la fondation d'une branche de l'Association fut décidée pour cette municipalité. Des questions importantes relatives à la protection du poisson et du gibier et concernant l'intérêt de l'Association furent aussi soumises par des membres et discutées par l'assemblée.

L'on procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année courante avec le résultat suivant: Président, M. Clément Desmarais; Vice-président, M. J.-C. Rouleau; Secrétaire, M. Conrad Morin; directeurs, MM. L. J. Guillet, Wilfrid Tanguay, Eugène Girard, et Lorenzo Hamelin.

Cette assemblée fut suivie par celle de l'Association de la province de Québec pour la Protection du Poisson et Gibier Inc., division Yamaska. Après quelques mots de bienvenue par le président, M. J. L. Guillet, le secrétaire présenta son rapport de 1930 sur les activités de l'Association. Il y eut ensuite discussion publique et distribution des prix aux vainqueurs du concours de pêche pour l'année 1930.

La soirée se termina par une représentation de vues animées sur des sujets intéressants pour les sportsmen.

REPRESENTATION DE "CARMEN"

C'est le 4 mai prochain que la troupe d'opéra PARIS viendra au théâtre Corona de cette ville pour y donner une représentation du célèbre opéra comique en quatre actes, de Bizet, intitulé CARMEN.

Cette troupe a à sa tête une artiste de l'Opéra Comique de Paris, Mlle Lucienne Deffenne, qui a été si vivement applaudie d'une assistance nombreuse lors d'une soirée organisée par les Chevaliers de Colomb au Patronage St-Vincent de Paul. Mlle Deffenne est accompagnée d'un groupe de vedettes des plus grands théâtres de New-York, de Paris et de Montréal. Une artiste de grand talent dirige la partie musicale.

La représentation de CARMEN vaut la peine qu'on se déplace et afin d'éviter un désappointement l'on est prié de réserver ces billets dès aujourd'hui. Les billets sont en vente à la Pharmacie Brodeur. Les prix de l'admission sont de 0.55 et 0.40, taxe comprise.

Voici la distribution de la pièce que l'on y interprétera: Carmen, Mlle Lucienne Deffenne; Michèle, Mlle Martha Lapointe; soprano; Frasquita, Mlle Frédérique; soprano; Don José, M. Paul Trotter, ténor; Escamillo, M. Charles-Emile Brodeur, baryton; Morales, M. Bertrand; Zuniga, M. A. D'Avén. Mlle Jeanne Thuot dirigera la musique.

Qu'on n'oublie pas cette date du 4 mai prochain et que l'on se rende en foule au théâtre Corona ce soir-là pour y passer une très agréable soirée.

UNE BELLE CEREMONIE

A l'occasion de la PROMESSE solennelle et publique des Eclaireurs Canadiens-Français, troupe première, de St-Hyacinthe, une belle cérémonie s'est déroulée dans le sous-sol de l'église du Christ-Roi. S. G. Mgr Fabien-Z. Decelles, évêque du diocèse, rehaussait de sa présence l'éclat de cette fête à laquelle assistait une foule nombreuse de citoyens.

Un programme original et varié fut exécuté par cette troupe de jeunes dont l'organisation en est qu'au début. Des allocations furent prononcées par S. G. Mgr Decelles, M. l'abbé Eugène Goulet, l'aumônier de cette nouvelle organisation militaire, et autres invités.

Une délégation de jeunes Scouts de Montréal a aussi pris part à la cérémonie.

"PRET" est la belle devise des Eclaireurs Canadiens-Français de St-Hyacinthe.

PARTIE DE CARTES

La partie de cartes organisée par les dames de Ste-Anne de St-Joseph d'Yamaska au profit de l'église paroissiale a remporté un beau succès. Elle eut lieu au garage Bonin & Frère à l'occasion de l'inauguration de cet établissement.

La soirée débuta par la bénédiction du nouveau garage suivie d'une allocation de M. l'abbé P.-N. Desrochers, curé de la paroisse.

Les prix de présence furent gagnés par Mme Albert Gauthier et M. Roméo Forbes. Nous donnons ci-après la liste des gagnants à cette partie de cartes.

Pour les six parties: Ray Brodeur; Mme Auray Laplante, La Providence; Mlle Rachel Phaneuf, St-Denis; Mme Eugène Chagnon; Mme J. A. Despins; Roméo Forbes; Lionel Gaumond; Aurélien Richard, Sainte-Rosalie. Pour les cinq parties: Mme Noël Sansoucy; M. Laliberté; G. Robitoux; Alphonse Messier; Ligouri Brodeur; V. St-Germain; Marie-Paul Côté; Valérie Girouard; Gérard Malette; Dolores Vincent; Juliette Tremblay; Mme Henri Barré; Mme Pélouquin; Lucienne Desmarais; Antonia Raymond; Roger Bélisle; Mme J. B. St-Onge; Roméo Gaudreau, St-Dominique; Mme A. Girard; J. E. Lussier, Ste-Rosalie; Mme Albany Blanchard; Germain Gauthier; Lucie Brodeur; Abbé Gustave Vigneau; Mme I. Darsigny; Mme C. Fournier; Laurette Boivin; Mme E. Hallé; J. A. Lussier; Wilfrid Morriset. Pour les quatre parties: Mme Guillemette; Sergius Ménard, Hercule Bernier; Mme Michel Létourneau; Mme Wilfrid Morisset; Mme J. Trempe; Mme F. X. Blanchard; Mlle Bernadette Dufresne; Omer Brodeur; Mlle A. Brodeur; L. Bergeron; et Emile Barré.

LE 19 MAI

La Ligue des Anciens Retraitants est à organiser pour la date plus haut mentionnée une soirée qui aura lieu au Patronage Saint-Vincent de Paul. On présentera au public: LE PRESBYTERE EN FLEURS. Les Anciens Retraitants et le public en général sont priés de bien prendre note de cette date, afin de ne contracter aucun autre engagement pour ce soir-là.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Nous recevons le rapport du mois de mars dernier pour les statistiques démographiques dans les comtés de Saint-Hyacinthe et de Rouville. Ce rapport nous est communiqué par le Dr G. Choquette, directeur-médical de l'Unité Sanitaire, et il indique qu'au cours du mois dernier il y a eu, dans ces deux comtés, 74 naissances, 57 décès et 1 mariages. Ces chiffres comparés avec ceux du mois correspondant pour 1930 accusent une diminution de 14 pour les naissances, de 2 pour les mariages et de 4 pour les décès.

Voici le détail pour chacune des paroisses de ces deux comtés: Comté de Saint-Hyacinthe: — St-Barnabé, 2 naissances, 1 décès; St-Bernard, 1 décès; St-Charles, 5 naissances; St-Damase, 4 naissances, 1 décès; Ste-Denis sur Richelieu, 2 naissances; St-Jude, 3 naissances, 1 mariage et 2 décès; La Présentation, 4 naissances, 3 décès; Ste-Madeleine, 1 naissance; St-Nommas d'Aquin, 2 naissances, 3 décès; Cathédrale, 8 naissances, 7 décès; Notre-Dame du Rosaire, 11 naissances, 12 décès; St-Joseph d'Yamaska, 2 naissances, 1 décès; Christ-Roi, 3 naissances, 3 décès.

Comté de Rouville: — St-Césaire, 8 naissances, 1 décès; St-Hilaire, 1 naissance, 1 décès; St-Jean-Baptiste, 3 naissances, 2 décès; L'Ange-Gardien, 4 naissances, 5 décès; Ste-Marie de Monnoir, 3 naissances, 7 décès; Notre-Dame de la Paix, 11 naissances, 12 décès; St-Joseph d'Yamaska, 2 naissances, 1 décès; Christ-Roi, 3 naissances, 3 décès.

On est prié de prendre avis qu'un important changement d'horaire se fera sur les trains du Pacifique Canadien à partir de dimanche prochain le 26 courant.

CONGRES DE CANTONNIERS

M. J.-L. Boulanger, sous-ministre du département de la voirie à Québec, était de passage à Saint-Hyacinthe samedi dernier. M. Boulanger est venu en notre ville pour adresser la parole à un congrès des cantonniers du district de Saint-Hyacinthe.

Deux séances ont été tenues lors de ce congrès régional qui eut lieu dans la salle Napoléon. Avec le sous-ministre de la voirie les cantonniers ont étudié des problèmes importants concernant les routes dans la région et toutes les demandes soumises au département.

ON LE FETE

A l'occasion du 53^{ème} anniversaire de naissance de M. H. Robert un groupe d'amis se sont réunis à la salle du Club Ouvrier pour le fêter. Une allocation fut prononcée par M. Auray Brodeur tandis qu'un sac de voyage lui était présenté par M. Omer Prigent et une jolie canne à pommeau d'or par M. Nap. Demers, échevin.

Il y eut discours, chant et musique. La soirée se passa au milieu d'une franche gaieté et l'on se quitta en emportant un bon souvenir de cette fête.

Parmi les personnes présentes on qui ont contribué à la fête on remarque les noms suivants: Hon. T. D. Bouchard, Mre T. A. Fontaine, M. P., MM. J. L. Guillet, Nap. Demers, Art. Flibotte, A. Chevalier, Dr O. Desmarais, Paul Lanctôt, J. A. Ostiguy, J. A. Lahaise, L. R. Blanchard, D. S. Davignon, I. D. Rainville, J. R. Cabana, U. Laroche, C. A. Fortin, D. Rodier, Auray Brodeur, Henri Morin, Amédée Lacroix, Louis Benoit, Eug. Flibotte, Adrien Gladu, M. Bienvue, H. Carefil, A. Frappier, R. Brouillard, P. Nassif, W. Blier, S. Sansoucy, H. Pélouquin, Donat Vandal, A. Riendeau, H. Ledue, P. Lambert, C. Le Provost, R. Allard, Art. Ferland, Chas. St-Jacques, Ed. Millette, J. Berthiaume, Emile Bouchard, Siméon Caouette, Damase Jacob, O. Prigent, Art. Morin, J. A. Boisselard, Aldé Lemieux, Frank Dufour, Nap. Armstrong, Art. Bérard, D. Vandal, O. Fournier, L.-M. Morin, Prosper Reeves, Frs. St-Germain, Wellie Gagnon, Ed. Gaucher, L. Robert, H. Bernier, A. Beaulieu, J. A. Beauchemin, J. A. R. Morin, Jos. Bienvue, O. Beaudoin, A. Barbeau, C. Frédéric, J. Blanchard, Jos. Souard, D. Brouil, E. Scott, P. Hamel, W. Hébert, C. A. Beauregard, E. Lampron, Geo. St-Jacques, Ed. St-Jean, W. Sansoucy, Jos. Dufour, H. Gosselin, J. E. Messier, A. Gaudette, A. Dozois, E. Marcotte, J. D. Desrosiers, Henri Gendron, Louis Bernier, G. Robert, H. Raymond, E. Dansereau, P. Daudelin, P. Demers, Art. Gosselin, E. Gosselin, J. E. Nichols, O. Aumais, V. Caouette, Jos. Gladu, Jos. Rémiard, A. Lassonde, V. Gervais, N. Amyot, A. Bédard, E. Beaudry, V. St-Jean, Lalime & Cadorette, Eug. Désautels, J. A. R. Morin, Z. Vincent, V. R. Blanchard, Léo Courtemanche, R. Allard, Jos. Millet et E. Labrecque.

RECEPTIONS

Mlle Françoise et Marie Bouchard ont reçu ces jours derniers à un shower de porcelaine en l'honneur de Mlle Pauline Richer à l'occasion de son prochain mariage. Les salons étaient décorés d'oeillets blancs et de lis. Le thé et les glaces furent servis par Mlle Jeanne Desjardins, Madeleine Ostiguy, Gilberte St-Germain et Françoise Collette.

Les invitées étaient Mmes P. Richer, O. Pothier et E. Bouchard; Mlle Pauline Pothier, Marcelle Chabouss, Cécile E. Bouchard, Mme H. Tessier, Blanche Morin, Fernande Vailancourt, Jacqueline Dorais, Jeanne LaRocque, Madeleine et Marie-Paul Ostiguy, Suzanne Morin, Marcelle Delage, Jeannine Desjardins, S. M. O. Champagne, Marcelle Godbout, Gilberte St-Germain, Gilberte Lahaise, Mme Alain, Françoise Collette, Claire Dufresne, Pauline Boyer, Rolande Hébert, Berthe et Marcelle Pothier, Marie Dubord, Mlle Nolin.

—Mlle Françoise Bouchard a également reçu à l'heure du thé en l'honneur de Mlle Hélène B. de GrosBois, de Montréal.

UN CERCLE MUSICAL A ST-HYACINTHE

C'est le 18 mai prochain que le Cercle Musical de Montréal viendra à Saint-Hyacinthe pour y donner un spectacle spécial composé d'une comédie, d'une partie de concert et d'un opéra comique. Cette soirée aura lieu au théâtre Corona.

Mlle Caro Lamoureux et M. Lionel Daunais chanteront les toujours jeunes et aimées Noces de Jeannette et pour qui sait le succès qu'ils ont obtenu dans cette oeuvre à Montréal, l'accueil ici n'est pas douteux. On trouve une délicieuse comédie en un acte, sera interprétée par les artistes de la Société d'Opérette et Mlle Lucile Turner, se fera entendre dans quelques-unes des chansonnettes de son répertoire.

LE SACRE.....

Suite de la page 1

du docteur, la vigilance et la bonté du pasteur et du père.

Le nouvel évêque, très ému, envahit par des sentiments divers qui le secouent jusqu'au plus intime de l'âme, accepte courageusement toutes ses prérogatives, toutes ses obligations. Elles formeront en lui la plénitude du sacerdoce et de l'apostolat.

Mes frères, si toute consécration épiscopale devient l'occasion d'une cérémonie touchante, la présente consécration à ceci de particulièrement touchant qu'elle s'accomplit sous l'oeil paternel de l'évêque de ce diocèse. Et quand, il y a un instant, le prélat consacrateur, rappelant toujours les enseignements de l'Eglise, disait au nouvel élu "Sit sollicitudine impiger, sit spiritu fervens", que sa sollicitude ne se lasse jamais, et qu'il conserve toujours l'ardeur du bien, "veritatem diligit neque eam deserat", qu'il aime la vérité et ne l'abandonne jamais, "abundet in eo constantia fidei, puritas dilectionis, sinceritas pacis", que l'on voit éclater en lui une orthodoxie à toute épreuve, une charité sans mélange d'aigreur, un esprit aimant sincèrement la paix, n'est-il pas vrai que vos regards se tournaient instinctivement vers l'ange de cette vénérable église de Saint-Hyacinthe et que, avec grande ferveur, vous priez Dieu de combler tous ses vœux et de réaliser toutes ses espérances?

Mes frères, je devrais, il me semble vous laisser sous l'impression des nobles sentiments que cette cérémonie a éveillés dans vos âmes. Que peut-on ajouter, en effet, à toutes ces splendeurs de notre sainte liturgie? Convient-il cependant que cette belle et grande journée se passe sans qu'un autre enseignement vienne se joindre aux leçons déjà si instructives et si puissantes de la présente cérémonie? Vous me permettez donc de vous rappeler d'un mot l'institution divine de l'épiscopat et de vous en exposer ensuite brièvement les caractères principaux. Ces considérations contribueront, je l'espère, à ranimer ou à maintenir dans vos âmes l'idée surnaturelle de la mission des évêques.

Mes frères, Notre-Seigneur Jésus-Christ, voulant constituer son Eglise, choisit douze hommes qu'il distingua du reste de ses disciples. Il en fit ses compagnons de tous les jours, il les instruisit, les initia aux labours du ministère et leur découvrit le secret de la rédemption du monde par le sacrifice de sa propre vie.

Ses travaux terminés, réunissant une dernière fois ses apôtres, il leur adressa ces solennelles paroles: "Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre". C'était le titre qui l'autorisait à créer l'institution permanente qu'il voulait établir. Allez donc, continua-t-il, et enseignez toutes les nations, baptisez-les, apprenez-leur à garder tout ce que Je vous ai confié, voilà que Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles". S. Matth. XX, v. 11, 18, 20.

Il leur dit encore, "Comme mon père m'a envoyé, moi je vous envoie". Puis, répandant sur eux le souffle de sa divinité, il ajouta: "Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez". S. Jean XX, 21, 22, 23. Et vous n'ignorez pas que, précédemment, à la dernière Cène, après avoir accompli le grand mystère dans lequel se résume tout le culte catholique, Notre Seigneur avait donné à ses apôtres ce commandement sublime: "Ce que je viens de faire, faites-le à votre tour en mémoire de moi". S. Luc, XX, 19.

Mes frères, vous avez dans ces faits et dans ces paroles l'épiscopat tout entier, son institution divine et le triple ministère qui lui a été confié, je veux dire le ministère catholique, le ministère pastoral et le ministère sacramental.

Mes frères, l'évêque est d'abord et avant tout l'homme de la doctrine. Allez donc, avait dit Notre-Seigneur à ses apôtres, et enseignez toutes les nations. Le Christ, racontait ensuite saint Pierre, nous a ordonné de prêcher au peuple. *Præcepit nobis prædicare populo*. Saint Paul, à maintes reprises, fera la même affirmation: "J'ai été établi prédicateur et apôtre. Le ministère de la prédication m'a été confié. J'ai reçu du Seigneur Jésus le ministère de la parole". Il faut, dira-t-il encore, que l'évêque reste attaché à l'enseignement de la foi, afin qu'il soit capable d'exhorter selon la sainte doctrine et de convaincre ceux qui la contredisent. *Oporet episcopum amplectentem eum qui secundum doctrinam est, fœdalem sermonem, ut potius sit exhortari in doctrina sana et eos qui contradicunt arguere*. Tous les apôtres enfin ont ainsi proclamé leur mission. Pour nous, ont-ils compris, nous nous appliquerons entièrement à la prière et à la prédication.

Mes frères, gardien et défenseur de la vérité, l'évêque en porte tout le poids comme tout à l'heure le nouvel élu portait sur sa tête et ses épaules le livre sacré des Evangiles. Contemplez-le, accomplissant son ministère. Il lutte constamment par la plume et la parole, il se fait chaque jour le dispensateur des mystères de Dieu, le dispensateur du trésor de la Révélation, il n'est pas de circonstances tant soit peu solennelles où il n'apparaisse devant son peuple pour prêcher par l'exemple ou la parole, il parcourt sans cesse son diocèse, stimulant les bons, relevant les faibles, encourageant les militants, rappelant à tous leur origine, leur vocation, leurs devoirs, leurs responsabilités, leur destinée.

Aucun des problèmes qui agitent notre société, aucune des grandes questions morales ou religieuses, aucun des intérêts intimes des âmes ne doivent échapper à son regard et à son cœur.

Son pouvoir est tel, comme interprète de la pensée et de la loi de Dieu, que personne ne peut sans son autorisation, assumer les fonctions de prédicateur dans l'Eglise confiée à sa sollicitude. Et quiconque l'écoute, écoute Jésus-Christ lui-même, mais quiconque le méprise, méprise Jésus-Christ lui-même.

Mes frères, ce n'est encore là qu'une partie du ministère de l'évêque. L'apôtre saint Paul nous avertit en effet que la vérité séparée de la charité de Jésus-Christ, n'est qu'un son trompeur aussi inutile aux lèvres qui le rendent qu'aux oreilles qui l'écoulent. Le service de la vérité appelle donc le service de la charité. Aussi, mes frères, quand, à l'heure des suprêmes adieux, les apôtres entendirent de la bouche de Notre-Seigneur ces paroles que nous a livrées l'Evangile: "Comme mon père m'a envoyé moi Je vous envoie" ils comprirent que leur ministère ne devait pas consister simplement à prêcher la vérité, mais qu'il devait être encore de continuer sur cette terre la mission de charité que le Verbe de Dieu était venu y remplir. D'ailleurs le livre des Actes nous dit assez leur dévouement, leur zèle, leurs labours, leurs peines, leurs angoisses, leurs souffrances pour le salut des âmes. Ils furent tous de parfaits imitateurs de leur Maître.

Mes frères, l'épiscopat catholique n'a jamais interprété autrement son rôle pastoral. Et c'est un spectacle consolant que celui que présentent les évêques du monde entier passant au milieu des hommes en faisant le bien, se dépensant avec amour au service de leur frères, promulguant partout des préceptes de vie surnaturelle, opposant aux convoitises des sens et aux envahissements des passions humaines les saintes lois de la morale chrétienne, ce faisant tout à tous pour les sauver tous, mais s'inclinant de préférence vers les petits, les humbles et les déshérités de ce monde, et, pour accomplir ce bien multiple, ne reculant devant aucune fatigue, aucun sacrifice, ne se laissant décourager ni par l'indifférence des uns, ni par les résistances des autres. Ils veulent être à leur tour de parfaits imitateurs de leur Maître. Ils ne peuvent d'ailleurs oublier que la croix qu'ils portent sur leur poitrine est une exhortation permanente à l'immolation et au service des âmes.

Mes frères, la consécration confère enfin à l'évêque la plénitude du sacerdoce. Et ce n'est plus ici par une délégation ou une commission pareille à celle qui remet entre ses mains l'autorité doctrinale ou pastorale. C'est par un caractère qui le configure intérieurement en la substance même de son âme, au pontife du calvaire et fait de lui l'instrument efficace des plus hautes opérations surnaturelles.

Prêtre du Seigneur, il pouvait déjà sans doute baptiser, consacrer et offrir à Dieu l'hostie sainte, mais il ne le pouvait que sur l'ordre ou avec la permission de son évêque. Voilà pourquoi l'illustre Pontife d'Antioche, saint Ignace, martyr, est allé jusqu'à dire: l'évêque est dans son église, et en un sens très réel, le seul intercesseur, le seul sacrificateur, le seul ministre des choses saintes. Le seul intercesseur, puisque la prière publique n'a de vertu que lorsque les fidèles et le collège sacerdotal sont unis à l'évêque comme les cordes d'une lyre; le seul sacrificateur, puisqu'il n'y a d'eucharistie légitime que celle qui est célébrée par l'évêque ou celui qu'il a commis à sa place, le seul ministre des choses saintes, parce que les sacrements administrés contre le gré de l'évêque ou en dehors de lui sont nuls ou illicites.

Ces paroles du saint martyr d'Antioche peuvent-elles nous étonner quand on sait par ailleurs que l'épiscopat est la source de la hiérarchie catholique?

Mes frères, elle est belle, elle est grande, elle est sublime la mission des évêques.

Le monde cependant n'en aperçoit trop souvent que les brillants dehors. Il s'imaginer facilement que les privilèges et les prérogatives dont jouissent les évêques ne leur confèrent qu'une charte de gloire qui les décore devant leurs frères. Que cette conception cadre mal avec la pensée de l'Eglise. N'avez-vous pas remarqué tout à l'heure que la préface que chantait le prélat consacrateur n'énumère superbement les privilèges de l'élu que pour proclamer aussitôt les devoirs austères qu'il aura à remplir? Et quand saint Thomas d'Aquin écrivait: "Episcopatus no-

men operis est, et non honoris, l'épiscopat est un fardeau et non pas un honneur, quand Bossuet appelait l'épiscopat une servitude que la charité impose, quand saint Paul se déclarait débiteur envers tous, ne traduisaient-ils pas à leur tour la pensée de l'Eglise, la volonté de Dieu lui-même?

Mes frères, si la vie d'un évêque est ainsi faite de zèle et de servitude, de soucis et de labours, vous ne ménageriez à l'auxiliaire de ce diocèse ni votre estime, ni votre sympathie, ni l'appui de vos prières, ni le concours actif de votre apostolat. Vous vous conduirez, en un mot, à son égard de telle sorte que l'on puisse continuer à dire de vous ce que saint Paul écrivait des fidèles de Thessalonique: La réputation de votre foi et de votre docilité est si bien établie par toute la terre qu'il peut même paraître superflu de vous en rendre hommage.

Et maintenant, cher et vénéré Seigneur, il ne me reste qu'à appeler sur les prémices de votre épiscopat les bénédictions du Dieu tout puissant, de qui vient toute grâce excellente et tout don parfait. Que la difficulté de l'oeuvre à accomplir vous alarme en ce moment solennel de votre consécration, je le comprends sans peine, me souviens si vivement encore de mon propre émoi, mais l'intériorité de la messe de ce jour ne vous prescrit-elle pas la confiance? *Adjuvator et protector noster est Dominus*. Qu'avez-vous donc à craindre, puisque Notre Seigneur lui-même sera votre protecteur et votre appui?

D'ailleurs tout votre passé nous est une garantie de l'avenir. Vie d'étude, de piété, de zèle, de dévouement, se pouvait-il meilleure préparation à tous les grands devoirs de votre épiscopat? Gardien de la vérité, vous le serez avec une science qui a fait ses preuves, pasteur et pontife, vous le serez par la dignité de votre vie unie à la générosité d'un cœur qui ne connaît que l'amour de Dieu et le service des âmes.

Vivez donc longtemps pour la gloire de Dieu et la sanctification de ce diocèse. Tel est le vœu que nous formulons tous pour vous. *Ad multos et fastuosissimos annos*.

La chorale de la Cathédrale, sous la direction de M. Léon Ringuet, et celle des élèves de l'Académie Girouard, dirigée par le R. F. Basile, exécutèrent le programme de chant religieux. Mlle Marie-Paula Colette, organiste, touchait l'orgue.

Après la cérémonie de la consécration il y eut grand banquet dans la salle des bazar de l'Hôtel-Dieu où plusieurs centaines de convives prirent place aux tables. Le dîner était présidé par S. E. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada.

A l'issue du banquet le nouvel évêque auxiliaire adressa la parole ainsi que S. E. Mgr Andrea Cassulo et S. G. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque du diocèse, et M. Rodolphe Lemieux, sénateur de la division St-Hyacinthe-Rougemont.

Au cours du dîner l'orchestre du Séminaire de cette ville exécuta un superbe programme musical.

Voici le texte de l'allocution du nouvel évêque auxiliaire.

Excellence, Messieurs, MM. les membres du clergé, Mes chers parents, chers confrères, chers amis.

Ne soyez pas surpris que ma première parole soit un cri de louange et d'action de grâce à l'adresse de Notre-Seigneur. Le peu que je suis, c'est à Lui que je le dois: *Gratia Dei sum id quod sum*, et il a fallu toute la puissance de sa grâce, pour faire de moi ce que je suis... et *gratia ejus in me vacua non fuit*. C'est Lui qui m'a prévenu de bénédictions dès ma première enfance; Lui qui a permis à mes chers parents, malgré la modicité de leur fortune, de suivre le conseil inspiré du bon Père Lessoré, le saint curé de ma paroisse, qui leur disait: "Mettez cet enfant au collège, j'ai rêvé qu'il deviendrait prêtre"; c'est Lui qui a voulu que ce rêve se réalisât dans la cathédrale de St-Hyacinthe, le 25 juillet 1914, au jour béni où je recevais l'ordination sacerdotale des mains de S. E. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, dont je salue la présence au milieu de nous avec toute la piété d'un fils pour son père dans le sacerdoce; c'est Lui qui a placé ma jeunesse sacerdotale, parmi tant d'autres ici présents, sous la direction éclairée d'un prêtre trop tôt disparu, hélas! mais dont le nom, Monsieur Pratte, synonyme de bonté et de sainteté, est en vénération sur toutes les lèvres et dans tous les cœurs; c'est Lui enfin, qui, par des voies aussi mystérieuses que providentielles, m'a ramené ce matin dans la même cathédrale, pour me coucher au pied du même autel et me combler de nouveau de ses grâces, en me conférant la plénitude du sacerdoce, me permettant ainsi de prendre rang parmi les princes de son peuple et d'élever la voix au milieu des Pontifes de la sainte Eglise. D'où me sont donc venus ces honneurs et ces grâces, si ce n'est de Dieu lui-même? C'est Lui qui

a tout voulu, tout fait! *Non vos me elegistis sed ego elegi vos*. C'est donc à Lui, le Christ Jésus, Roi immortel des siècles, que j'adresse avec saint Paul mes premières actions de grâces: *Regi sæculorum immortalis, soli Deo, omnis honor et gloria*.

Pour prouver ma reconnaissance à Notre-Seigneur par des actes plus encore que par des paroles, je Lui consacre d'avance toutes les activités de ma vie. La formule de cette consécration se trouve dans les quatre mots: *Omnia pro Christo Rege*. Oui, tout pour le Christ Roi! tout ce que je ferai, tout ce que je dirai! en parlant et en agissant pour le Christ-Roi, toujours soutenu par sa grâce dans la prédication de sa doctrine et dans l'imitation de ses exemples, j'épouserai le suprême programme d'action de l'heure présente, celui de la paix du Christ dans le Règne du Christ. C'est par la fidélité constante à ce programme, sous le regard de Marie, l'étoile du matin de mon épiscopat, et avec la protection de mon glorieux patron, saint Joseph, que j'espère m'acquitter du mandat que vous m'avez confié ce matin. Excellence, *cum impositione manuum tuarum*, de la part de notre bien-aimé Père, le Souverain Pontife, le plus grand des princes de la terre, le Pape Roi, Vicaire de Jésus-Christ, que je salue, avec reconnaissance et avec amour, dans la personne vénérée de Celui qui le représente si noblement, l'auguste Pontife qui a été pour moi tout à la fois l'instrument visible des grâces dont mon âme déborde en ce moment.

Ce mandat sacré qui me range dans la catégorie des évêques auxiliaires, ceux que Monseigneur Deschamps appelle les *bienheureux*, en me souhaitant la bienvenue dans le vénérable corps dont il est le sympathique doyen dans notre province; ce mandat qui m'honore, Excellence, et avec moi ma famille, ma paroisse d'origine, mon "ma Mater, mes confrères et mes amis; ce mandat que j'accepte avec confiance, parce que j'ai foi dans la sainte Eglise, dans l'assistance de l'Esprit-Saint et dans la vertu des sacrements: *scio enim credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare*; ce mandat précieux, c'est près de vous, Monseigneur de St-Hyacinthe, que par la volonté de Dieu et la suprême autorité du Saint-Siège, je suis appelé à l'exercer; près de vous qui avez mis le comble à toutes vos bontés pour moi, en m'invitant à partager avec vous les obligations et les devoirs de la charge pastorale, auprès du clergé et des fidèles de votre cher diocèse de St-Hyacinthe. Je sais que vous serez pour moi, comme par le passé, le meilleur des pères, et je veux être pour vous le plus dévoué des fils; je veux que mon âme vibre sans cesse à l'unisson de la vôtre, pour que vous puissiez me rendre un jour le témoignage, que je vous ai servi comme un fils sert son père dans la prédication de l'Evangile, ainsi que l'écrivait saint Paul de son disciple Timothée: *Neminem habeo tam unanimum... quia scilicet patri Filium meum servit in evangelio*. Je devine les inquiétudes que vous devez entretenir à mon sujet, et avec combien plus de raison que saint Paul à l'endroit de son disciple! car je suis jeune, moi aussi, — c'est là le moindre de mes détails — et je n'ai jamais les vertus du saint évêque d'Ephèse; mais vous savez pour moi, Monseigneur, un guide éclairé et prudent, comme l'apôtre, et je veux être pour vous un disciple fidèle, mettant en profit la grâce qui est en moi, pour suivre vos conseils et pratiquer les grandes leçons des saintes écritures, leçons d'humilité, de sacrifice et d'amour de Dieu. S'il me faut un modèle, je sais où le trouver. Je veux être, Monseigneur, le premier de vos imitateurs et, à votre exemple, les entraîner tous à l'imitation de Jésus-Christ. Ce sera là ma mission. Je veux me la rappeler chaque fois que j'aurai l'honneur de représenter Votre Excellence dans nos fêtes religieuses ou civiles comme dans les visites pastorales de votre diocèse: interprète de vos pensées, je serai là.

Suite à la page 8

ALLOCATION DE S. G. MGR DESMARAIS

Voici le texte de l'allocution du nouvel évêque auxiliaire.

Excellence, Messieurs, MM. les membres du clergé, Mes chers parents, chers confrères, chers amis.

Ne soyez pas surpris que ma première parole soit un cri de louange et d'action de grâce à l'adresse de Notre-Seigneur. Le peu que je suis, c'est à Lui que je le dois: *Gratia Dei sum id quod sum*, et il a fallu toute la puissance de sa grâce, pour faire de moi ce que je suis... et *gratia ejus in me vacua non fuit*. C'est Lui qui m'a prévenu de bénédictions dès ma première enfance; Lui qui a permis à mes chers parents, malgré la modicité de leur fortune, de suivre le conseil inspiré du bon Père Lessoré, le saint curé de ma paroisse, qui leur disait: "Mettez cet enfant au collège, j'ai rêvé qu'il deviendrait prêtre"; c'est

Nous déménageons notre Magasin vers le
1er MAI PROCHAIN
110 Rue ST-ANTOINE TEL. 9
(Porte voisine Louis Bourgeois Ltée)
GLADU & FRERE ENRG.
Epiciers Licenciés
Provisions, Bières, Porters, Liqueurs douces.
Service Rapide à Domicile
SAINT-HYACINTHE, P. Qué.

OUVERTURE D'UN GARAGE
Coin des rues
Concorde - William
Réparations générales — Ajustement de freins — Réparations de pneus.
Spécialité: Troubles de Moteur. Ouvrage Garanti.
AGENCE DE PNEUS "FIRESTONE"
LUCIEN PLAMONDON
Téléphone 376

ETAT-CIVIL

Cathédrale

Naissance. — Avril 16: Jean-Paul-Télesphore, fils de Edéas Gendron et de Laura Tétrault. Parr. et marr.: Télesphore Bouchard et Flore Gendron.
Sépultures. — Avril 20: Joseph Larouche, 61 ans, veuf de Philomène Dubois. — Avril 20: Ahna Beaudoin, 40 ans, épouse du Dr Philippe Adam, d'Acton-Vale. — Avril 13: Dalvina Cournoyer, 60 ans, veuve de Henri Roy. — Avril 23: Parphilia Provengal, 22 ans, fille de feu Michel Provengal et de Alida Martin.

Notre-Dame du Rosaire.

Naissances. — Avril 15: Joseph, Jean, Paul, Robert, fils de Eugène Corbeil et de Léa Dupré. Parr. et marr.: Wellie Allard et Anna Charbonneau. — Avril 21: Joseph-Henri, fils de J.-Albert Paré et de Cécile Tétrault. Parr. et marr.: J. H. Tétrault et Rosette Beaudry. — Avril 21: Joseph, Elie, Jean, Claude, fils de Emile Sénécal et de Alboma Laplante. Parr. et marr.: Elie Sénécal et Emma Brault.
Sépulture. — Avril 20: Télesphore Delisle, 87 ans, veuf de Héloïse Papillon.
Mariage. — Avril 20: Entre Aimé Scott, fils d'Adelard Scott et de Sylvia Riendeau; et Oliva-Yvonne Auger, fille de Louis Auger et de Marie-Louise Deloges.

Christ-Roi

Naissances. — Avril 19: Joseph, Robert, Marcel, fils de Alfred Richard et de Aurore Rivard. Parr. et marr.: Lionel et Yvette Richard. — Avril 19: Joseph, Georges, Etienne, Roger, fils de Oswald Morisseau et de Eléonore Grenier. Parr. et marr.: Narcisse et Irène Morisseau. — Avril 19: Marie, Jacqueline, fille de Gaston Laperle et de Donald La-bossière. Parr. et marr.: Adélard Charbonneau et Bertha Laperle. — Avril 20: Joseph, Jean-Marc, Renald, fils de Gaston Lemoine et de Yvonne Amyot. Parr. et marr.: Eug. Lemoine et Aurore Jacques.
Sépulture. — Avril 19: Anatole Frappier, 3 ans, fils de Wilfrid Frappier et de Rosalma Laporte.

FUNERAILLES DE Mlle P. PROVENCAL

Les funérailles de Mlle Parphilia Provengal, fille de feu Michel Provengal et de Alida Martin, ont eu lieu hier matin en l'église de la cathédrale.
La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gaston Martel, vicaire, qui chanta également le service funèbre assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Léo Lanoie et Emilien Chagnon, tous deux vicaires de cette paroisse.
Les porteurs étaient MM. René Lachapelle, Samuel Bourgeois, Rodolphe Brouillé, Gaston Lafrance, Gaston Girouard et Antonio Bérard.

La défunte, âgée de 22 ans, laisse dans le deuil sa mère, née Alida Martin; deux sœurs, Yvonne et Marie-Ange; quatre frères, Emile, Doria, Elzéar et Aurèle; ses oncles et tantes, R. F. Sébastien, des FF. Ste-Croix, de St-Césaire, MM. et Mmes Louis Martin, de cette ville, Aimé Laramée, de St-Louis de Bonsecours, MM. Hormisdas Martin, de Montréal, Isidore Martin, de St-Louis de Bonsecours, et Pierre Ethier, de St-Victoire; ses cousins et cousines, MM. et Mmes Henri Blouin, Léo Thérault, de St-Hyacinthe, L. Martin, de St-Hugues, Henri Dolbec et Arthur Plouffe, de St-Louis de Bonsecours, Albani Sansoucy, de Montréal, Emérilda Ethier, de St-Victoire, Mmes Noël Lafrance, Germain, Cabana, Foisy, Jos. Bélanger, de cette ville, A. Riendeau, de St-Barnabé, Mlle Aldéa Laramée, de St-Louis de Bonsecours, Imelda Larivière, de St-Barnabé, Laurette Martin, de Sorel, Déla Laporte, de St-Louis de Bonsecours et L. Plouffe, de ce dernier endroit; MM. Edouard Plouffe, et Sylvio Martin, de cette ville, Armand Larivière, de St-Barnabé, Lionel Larivière, du Séminaire, Mlle Germaine et Hélène Martin, de Montréal.

Nous publierons la semaine prochaine la liste des témoignages de sympathie reçus par la famille.

VA-ET-VIENT

Mlle Rose-Allé D'Anjou, de cette ville, est allée passer quelques jours à Montréal l'invitée de Mlle Geneviève Tétrault, de la rue Masson.

CINQUANTAIRE DE L'ACADEMIE GIROUARD

Le Comité du Cinquantaire a de nouveau le bien grand plaisir de communiquer avec la bonne sympathique population de Saint-Hyacinthe. Le précieux encouragement venu tant des autorités religieuses que civiles de la Cité, a apporté un sérieux réconfort dans la tâche ardue d'organiser des fêtes dignes de notre Cité. La main dans la main, depuis le 28 janvier, le Comité s'est donné l'objectif de faire une célébration qui réponde au désir de toute notre population si distinguée.

Nous avons donc l'honneur de solliciter l'aide bienveillante de tous les citoyens. En conséquence, dimanche prochain le 26 courant à midi, des membres des Zouaves, de la Garde d'Honneur, de la Garde Indépendante des Hussards, des membres des Cercles Benoit XV et Christ-Roi, se feront le plaisir de visiter chacune des familles de la Cité pour recevoir leur offrande. Un insigne des fêtes sera remis aux donateurs en témoignage de reconnaissance. Cette visite se poursuivra selon le besoin jusqu'au dimanche suivant.

Confiant dans la générosité si connue de nos citoyens, le Comité vous délègue ses représentants et vous sera reconnaissant du bon accueil que vous leur ferez.

Le Comité est impatient de dire sous peu à la population maskoutaine, un chaleureux merci, et l'invitation cordiale aux fêtes mémorables des 13 et 14 juin prochain.

Le Comité.

LE R. P. GUITTON AU PATRONAGE

La salle du Patronage Saint-Vincent de Paul était remplie, hier soir, d'un auditoire d'élite venu pour entendre une conférence du R. P. Guittou, S. J., le prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal.

Cette conférence était donnée sous les auspices de l'A. C. J. C. et S. G. Mgr Joseph-Louis-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de S. G. Mgr Deceles, occupait le fauteuil présidentiel d'honneur.

Le R. P. Guittou a présenté une magnifique causerie sur Léon Harmel, un des précurseurs du catholicisme social.

On remarquait dans l'assistance plusieurs personnages de marque tant dans le monde religieux que civil et un accueil chaleureux fut fait à l'éminent et distingué conférencier.

Ce fut Mre Victor Chabot qui présenta le R. P. Guittou à l'auditoire en termes fort élogieux et S. G. Mgr Desmarais le remercia en faisant allusion à certains passages de la conférence.

LA FETE DU SUPERIEUR

A l'occasion de la fête du Supérieur, le 6 mai prochain, les élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe interpréteront *Les enfants d'Edouard*, pièce de Casimir Delavigne. Sur le désir maintes fois exprimé par un grand nombre d'anciens élèves de la maison, les autorités ont décidé d'exiger un prix d'admission, afin de permettre aux anciens de s'assurer des places. Des billets seront donc en vente, au prix de 75 sous pour les sièges du centre, et de 50 sous pour ceux des côtés, à la Pharmacie Brodeur, à Saint-Hyacinthe, ainsi qu'au Séminaire. La séance est publique, et tous les anciens élèves qui désireraient y assister feraient bien de se procurer des billets sans tarder.

SON CONCERT ANNUEL

N'oublions pas que c'est mardi prochain le 28 courant qu'aura lieu le deuxième concert annuel de la chorale du Christ-Roi au Patronage St-Vincent de Paul.

Le programme de cette soirée comporte chant, musique et interprétation, par des amateurs locaux, d'un drame en trois actes et d'une comédie en un acte.

Qu'on ne manque pas de se procurer des billets à la Pharmacie Brodeur où ils sont en vente au prix de 0.55.

THEATRE CORONA

Voici les productions de la semaine prochaine au théâtre Corona de cette ville:

DIMANCHE et LUNDI, 26 et 27 avril: — *Min and Bill* a été tiré de la vie réelle, donnant les situations dramatiques, les incidents amusants et la crise qui survient dans toute vie humaine à une certaine époque. C'est l'histoire d'une propriétaire d'hôtel et son amour pour sa petite fille qu'on lui a

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades, ST-HYACINTHE.

J. N. O.

A VENDRE

Prix Modéré — Conditions faciles.

Un très beau terrain avec bâtisses. Très bien situé pour faire l'élevage des volailles. A quelques minutes de marche du centre de la ville. Superficie de 92,000 pieds carrés sur lequel il y a des fraisières, framboisiers, cerisiers, pruniers et autres arbres fruitiers. S'adresser à Tél. privé, 699, Bureau, Tél. 107.

10a-2 f. p. m.—jno.

DEMANDE EMPLOI

Pour un couple sans enfant, comme concierge dans maison privée ou institution religieuse, avec expérience. S'adresser à M. Roy, 28 rue Piété, St-Hyacinthe.

sée étant bébé. Le capitaine de la barge de pêche est la seule personne qui est parvenue jusqu'à son cœur. Lorsque le bonheur de son enfant est menacé, elle ne s'arrête devant aucun obstacle, elle se sacrifie elle-même pour enlever l'obstacle qui nuit au bonheur futur de la jeune fille. Les méthodes stratégiques qu'elle emploie font de *Min and Bill* une des comédies dramatiques les plus élaborées de l'année. *Min* est interprétée par Marie Dressler et *Bill* par Wallace Beery.

MARDI et MERCREDI, 28 et 29 avril: *Common Clay* nous présente Ellen Real qui aimait tant le plaisir qu'elle devint hôteesse dans un débit clandestin. Prise dans un raid, elle se trouve devant un juge sympathique qui la condamne à une amende nominale et lui donne des conseils qui changent tout le cours de sa vie. Devenue servante dans le grand monde, elle rencontre un ami de son patron qui la reconnaît comme la dame du club de nuit. Hugh, le fils de la maison, continue ses attentions et Ellen finit par s'éprendre de lui.

JEUDI, VENDREDI et SAME-DI, 30 avril, 1 et 2 mai: *L'Enigmatique M. Parkes* est un film mystérieux dont l'intrigue ne cesse pas d'étonner quelque peu. Un homme et une femme, ou plutôt, un monsieur très chic et une jeune fille très belle se sont rencontrés à Paris, mais n'ont pu apprendre leurs noms réciprocques. Or, il se fait que la jeune fille est mêlée à une bande de bandits internationaux qui ont projeté de lui faire voler un superbe collier de perles, dans une villa de Nice. En arrivant à Nice, la jeune fille est tout étonnée de reconnaître, dans le voisinage immédiat de ceux qu'elle veut dévaliser, le mystérieux gentleman de Paris.

Et, évidemment, tout finit le mieux du monde.

COURRIER DE ST-JUDES

L'Association de la Jeunesse de St-Judes à l'honneur de joindre au nom de l'Hon. M. T.-D. Bouchard, M. P. P. celui de Mre T. A. Fontaine, C. R., M. P., comme un de ses bienfaiteurs. Nous remercions M. Fontaine de son zèle pour la jeunesse.

—Mmes Jos. Plouffe et Aimé LaPerle sont à l'Hôpital St-Charles de Saint-Hyacinthe pour graves opérations chirurgicales. Elles sont sous les soins du Dr Paul Morin. Nos meilleurs vœux de guérison.

—M. le curé Bélisle a fait l'acquisition d'un nouvel automobile de marque Dodge.

—M. J. Lemieux, agent et voyageur pour la maison Grégoire & Fils de Saint-Jude, a failli être victime de l'onde. En débarquant du traversier son auto plongea dans la rivière à un endroit où l'eau atteint une profondeur de 5 à 6 pieds. M. Lemieux s'en est tiré pour la peur et un bain forcé.

—Des démarches sont à se faire pour que nous ayons bientôt un meilleur service de trains pour St-Hyacinthe. Espérons que la date n'est pas éloignée.

COURRIER D'ACTON VALE

L'épouse du Dr Philippe Adam, née Alma Beaudoin, est décédée samedi, après une longue maladie. Lui survivent: son mari, médecin à Acton Vale, et son père qui habite Montréal. Les funérailles ont eu lieu ici lundi matin et la sépulture à Saint-Hyacinthe.

REFRIGERATION
AVANCEE

Ample espace pour
bols, bouteilles, plats et assiettes
sur les tablettes du Frigidaire!



Il y a ample espace pour l'emmagasinage des aliments dans le compartiment aux vivres du Frigidaire... il n'y a pas un pouce cube qui soit perdu!

Les tablettes sont disposées de façon à assurer le maximum d'espace utile, avec minimum de perte. Il est vraiment étonnant de voir comme on peut loger une grande quantité d'aliments dans les cabinets de proportions comparativement restreintes!

C'est ainsi que tout Frigidaire peut contenir les vivres suffisantes pour l'alimentation, durant plusieurs jours, de la famille qu'il sert. C'est un avantage qui permet de faire le marché moins souvent et d'acheter les produits périssables en plus grandes quantités, obtenant ainsi des prix plus favorables.

L'ample espace utile du compartiment aux vivres du Frigidaire est donc à la fois pratique et profitable!

L'espace suffisant pour l'emmagasinage de plus grandes quantités de denrées alimentaires est l'un des principaux avantages offerts par le Frigidaire. Il y en a aussi bien d'autres... et c'est l'ensemble de ces avantages qui a valu au Frigidaire sa suprématie dans le domaine de la réfrigération. Nous vous invitons à venir voir nos modèles et à vous renseigner complètement à leur sujet.

LES NOUVEAUX FRIGIDAIRE TOUT BLANCS PORCELAINE-SUR-ACIER SONT
VENDUS AVEC UNE

UNE GARANTIE COMPLETE DE 3 ANS

CONDITIONS
ARRANGÉES AU
GRE DE L'ACHETEUR

P.T. LEGARE, Ltée, St-Antoine et St-François

GAUTHIER & LAPOINTE, 82, Cascades

Vendeurs autorisés de Saint-Hyacinthe, P. Q.



SERVICE D'AUTOBUS

ENTRE

St-Hyacinthe - Montréal

ALLER ET RETOUR

Comménçant le 1er mai

VIA

STE-MADELEINE
LE DEBOULI
ST-HILAIRE
ST-MATHIAS

RICHELIEU
CHAMBLY
ST-HUBERT
LONGUEUIL

Quitte St-Hyacinthe, à 6.30 A.M. --- Quitte Montréal, à 4.30 P.M. --- Heure Solaire.

LA ROUTE DE LUXE POUR ALLER A MONTREAL

PRIX : Billet Simple, . . \$1.25 --- Billet Aller et Retour, . . \$2.25

Pour autres détails, s'adresser au GRAND HOTEL, téléphone 666, St-Hyacinthe, Qué.

LA COMPAGNIE DE
TRANSPORT PROVINCIAL

Cartes d'Affaires

Téléphone, 429

D^r A. BEDARD
Chirurgien-Dentiste

HEURES DE BUREAU

9 hres A. M. à 4 hres P.M.
Le soir par appointment

190, rue Girouard St-Hyacinthe.
125-1931.

Tél. 105

D^r A. PERREAULT

Chirurgien de l'Hôpital

Saint-Charles, Saint-Hyacinthe.

HEURES DE BUREAU:

2 à 4 P. M. 7 à 9 P. M.
56, rue Ste-Anne

ST-HYACINTHE.

4 mai 1931

Téléphone 595w

BOUCHARD & FRERE

Peintres Décorateurs

Tous travaux en peinture
Intérieur et Extérieur
Lettrage et Décoration

40, Rue Héloïse ST-HYACINTHE
jno

Téléphone Bell 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général

MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR

A l'entreprise ou à la journée.
Spécialité: Ornements et Ornements
d'Eglises. Travail au Stucco. — Ou-
vrage Garanti.
130, rue Lafrance St-Hyacinthe
J. N. O.

Achetez vos bois

et charbon

chez

ST-PIERRE
& LAROSE

Rue du Grand Tronc Tél 264

ST-HYACINTHE QUE.

1 an—5 déc. 1931

SERVICE DE VALET

Il vous en coûtera \$1.50 par semaine
et nous irons chercher vos habits une
fois par semaine pour pressage et
nettoyage.

Spécialité: Habits faits sur mesure.
Nettoyage français \$1.25

WILFRID POULIOT

74, Rue Mondor ST-HYACINTHE
17a-31 au 17a-32

Petites Annonces

LOGEMENTS A LOUER

Je pourrai vous louer le 1er février
des logements livrables le 1er mai à
raison de \$10.00 à \$40.00 par mois.
S'adresser à: Eugène Benoit, 90 rue
Ste-Anne St-Hyacinthe, Qué. J. N. O.

A LOUER

Magnifique appartement chauffé à
l'eau, pour bureau ou chambre, si-
tué au No. 149 Cascades. S'adresser
à Mme G. Théberge, 219 1/2 Cascades,
Tél. 871j. jno

A LOUER

Local chauffé pour magasin ou bu-
reau. S'adresser à 64 rue Ste-Anne.
Ville. J. N. O.

A LOUER

Logement chauffé, 5 pièces, cham-
bre de bain. S'adresser à A. Beau-
dry, 14 rue Dessaulles, Téléphone
896W. ou 632j. jno

LOGEMENT A LOUER

Logement de 5 pièces, \$12.00 par
mois. S'adresser à 81 rue Notre Dame
St-Hyacinthe. If

A VENDRE

Bon violon à vendre ainsi que des
cahiers de musique pour tel instru-
ment. S'adresser à 12 Rue Dessaulles.
jno

A VENDRE

Deux show cases, un de quatre pieds
et l'autre de six pieds, ainsi qu'une
caisse enregistreur de une cent à trois
pièces. S'adresser à La Victoire
Shoe, 87 Mondor, Ville. If

REPRESENTANT DEMANDE

Homme marié, anxieux d'améliorer
sa position, est demandé pour repré-
senter la Compagnie d'Assurance Mé-
tropolitan Life. Maurice L. LAZARE,
gérant, Ville. jno

AUTO A VENDRE

Machine de Marque Buick, 6 cylin-
dres, 1922, bon état, 4 pneus neufs,
mois d'août 1930, batterie du mois de
janvier 1931, bonnes conditions. S'a-
dresser à Mme A. Goyette, 12 Ste-
Anne, La Providence. If

AVIS

Pour réparations et accord de pia-
no, s'adresser à Monsieur E. N.
GAUDETTE, 56a, Rue William.
3-10-17-24a

COLONNES AGRICOLES

LE BEURRE
DE M. BENNETT
A \$0.28

Il n'est plus question du beurre de la Nouvelle-Zélande au Canada. Et le beurre se vend aujourd'hui 28 centins la livre. Il descendra probablement à 25 dans peu de temps.

M. Bennett et ses candidats avaient parcouru nos campagnes en faisant porter la responsabilité de la baisse des prix de ce produit sur le traité de commerce avec la Nouvelle-Zélande. Ils avaient promis partout que l'abolition de ce traité infâme allait provoquer une amélioration du marché canadien et rendre aux cultivateurs une richesse perdue.

Le traité de la Nouvelle-Zélande a été aboli et le beurre canadien est plus déprécié que jamais. En 1929, alors que fonctionnait l'entente entre le Canada et le pays des antipodes, nous allions chercher notre beurre au marché québécois. Nous devions le payer 40 centins et plus en certaines périodes.

Aujourd'hui, les pages financières des journaux nous annoncent un fléchissement sans précédent, à \$0.28, et nous font entrevoir une nouvelle dépréciation prochaine à \$0.25. Il faut remonter bien loin dans le passé pour trouver des prix aussi bas.

La politique de M. Bennett n'a donc rien changé. Bien au contraire, elle a été marquée par une nouvelle dégringolade d'un produit qu'on promettait ferme de relever par des moyens artificiels autant que radicaux.

Un tel résultat nous montre dans toute sa hideur une campagne de mensonge ou d'ignorance, qui a mis le pays à la merci des quelques incompétents dont le ministère fédéral est aujourd'hui formé.

Durant la campagne électorale, nous ne cessons de répéter, ici même, que la diminution des prix du beurre n'avait rien à voir avec la politique du gouvernement King. Nous apportions, pour le démontrer, des arguments qui auraient dû donner à réfléchir. Malheureusement, les candidats affamés du pouvoir criaient plus haut que nous. Dans des comités ruraux, tels que Dorchester, Kamouraska et autres, nous avons entendu des avocats ignorants de tous les problèmes agricoles, exposer avec un aplomb scandaleux, leurs thèses menteuses. Nombre de cultivateurs ont pris leurs déclarations comme parole d'Évangile et sont allés voter pour des farceurs publiés dans le ferme espoir qu'un changement de gouvernement accroîtrait le prix de leur beurre.

Maintenant, les conservateurs ont leur protection. Ils l'ont si bien qu'ils vont en mourir politiquement, après avoir affamé le pays. Mais nous en tirerons du moins une leçon d'expérience qui nous permettra de mettre le peuple en garde contre tous les faiseurs qui viennent leur faire prendre des vessies pour des lanternes.

Souvenons-nous bien de ceci: le marché canadien du beurre ne saurait être indépendant du marché mondial. La cote locale suit, dans ses courbes et variations, la cote des grands débouchés du monde. Si le beurre est à 28 aujourd'hui, il sera peut-être à 25 demain et à 23 un autre jour pour la bonne raison que l'acheteur de Londres ne paie pas davantage.

Sur le marché anglais, le beurre de la Nouvelle-Zélande s'écoule aujourd'hui à 23 3/4 centins. Le prix canadien ne saurait être beaucoup plus élevé. Aux États-Unis même, ce produit est déprécié. Comment voulez-vous que le Canada fasse exception? Quand l'acheteur de New-York paye son beurre 25 centins la livre, n'allez pas demander à l'acheteur canadien de payer 35. Il en a toujours été ainsi depuis que le commerce s'est internationalisé. Il en sera toujours ainsi. Les lois factices d'un gouvernement de pions n'y feront rien.

CHOUX ET
CAROTTES

Maintenant que l'offre est abondante, les ménagères paraissent négliger les choux et les carottes cultivés au Canada, et ne se rendent pas compte de leur valeur économique. Le Service des Marchés de la Division fédérale des fruits fait rapport que les bottes de carottes nouvelles et les choux verts venant du Texas supplantent presque complètement les produits domestiques, quoique les choux et carottes cultivés au pays même aient une meilleure qualité et un meilleur goût, et qu'ils puissent être achetés au tiers du prix demandé pour l'article importé.

L'ORGE

Sa valeur pour l'Alimentation des bestiaux

La baisse qui s'est produite dans les exportations de bœuf canadien sur la Grande Bretagne nous fournit l'occasion d'augmenter notre production de lard, spécialement aujourd'hui que les grains de l'Ouest se vendent à prix très raisonnable. L'orge en particulier se vend difficilement, et c'est un aliment bon marché qui s'offre à l'acheteur. Il semble que le moyen logique d'utiliser une grande quantité des grains offerts, et spécialement de l'orge, est de nourrir un plus grand nombre de bestiaux.

Le service de l'exploitation animale des fermes expérimentales fédérales a publié dernièrement un feuillet qui fait ressortir la valeur alimentaire de l'orge pour les différentes catégories de bestiaux et qui donne des recommandations sur l'emploi de cet aliment pour équilibrer les rations. On voit que l'orge est au moins égale au maïs pour les pores d'élevé et d'engrais. Dans une expérience conduite à la ferme expérimentale de Nappan, un groupe de pores nourris à l'orge a fait une augmentation de 1-22 livres par tête et par jour tandis qu'un groupe nourri au maïs faisait une augmentation de 1-11 livres par tête et par jour. Les mélanges de grain donnés à ces pores ont été évalués au même prix, et en ce qui concerne le coût de l'alimentation, il était légèrement inférieur pour le lot nourri à l'orge. Les pores engraisés à l'orge ont coûté \$7.67 par cent livres d'augmentation de poids tandis que les pores nourris au maïs ont coûté \$7.78 par cent livres.

Outre cette comparaison de l'orge et du maïs, le bulletin contient d'autres renseignements sur la valeur de l'orge donnée comme grain unique, la composition de l'orge et sa préparation pour l'alimentation. Il donne également des rations pour les pores d'élevé et d'engrais, où les éléments nutritifs nécessaires pour la bonne alimentation de ces animaux sont combinés. L'orge est un élément important de ces rations; elle entre dans la proportion de 25 à 50 pour cent dans les mélanges de grain pour les pores d'élevé et d'engrais respectivement. Avec l'orge vient l'avoine, qui entre dans la proportion de 35 à 50 pour cent; on voit donc que les rations recommandées sont faites principalement d'aliments cultivés sur la ferme, et qu'elles sont, par conséquent, très économiques au prix actuel du grain.

On peut se procurer des exemplaires de ce feuillet No. 127 "Emplois de l'orge dans l'alimentation des bestiaux" et d'une autre publication sur l'emploi de l'orge pour les volailles feuillet No. 128 "Grains cultivés au Canada pour l'alimentation des volailles en s'adressant au Bureau des Publications Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

E. B. Fraser,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

BENEFICES
PLUS ELEVES

L'approbation des couvoirs se fait très bien voir dans les Provinces Maritimes, où les poussins approuvés ont démontré leur valeur. L'un des principaux couvoirs de la Nouvelle-Écosse fait rapport que ses ventes de l'année dernière ont dépassé plus de vingt mille poussins approuvés et qu'il n'a pas reçu une seule plainte des acheteurs. La mortalité des poussins était bien inférieure à dix pour cent et les poulettes venant de ces troupeaux ont donné des preuves de leur valeur.

Une basse-cour appartenant à N. G. Thacker fournit un exemple typique de ce système d'approbation des couvoirs et des poussins approuvés en Nouvelle-Écosse. M. Thacker vend tous ses œufs au Syndicat maritime des œufs et des volailles, et 80 pourcent de ses expéditions d'œufs venant de troupeaux de poulettes établis au moyen de poussins approuvés ont été classés "extras", et quoique les prix en janvier de cette année fussent plus faibles que par les années précédentes, cette forte proportion d'extras lui a permis d'obtenir un bénéfice un peu plus élevé qu'il avait obtenu sur une basse-cour du même nombre l'année dernière.

(Publié par le Service des renseignements Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)



MEME si vous ne voyiez pas le nom "Goodyear" sur le côté du Pathfinder, vous seriez conquis par son apparence et sa qualité. Voyez, dans la section de côté indiquée ici, la Semelle épaisse, rainurée, les côtés robustes, la pleine grandeur—l'égal en bien des manières de plusieurs pneus très connus se vendant à des prix de 20% plus élevés. Quand vous ajoutez l'assurance de la qualité donnée par le nom de Goodyear et soustrayez le prix étonnamment bas rendu possible seulement à cause des grandes ressources de Goodyear, vous avez oublié encore un grand nombre d'autres valeurs supplémentaires.

Là où vous verrez une affiche comme celle-ci, vous trouverez un marchand de confiance capable de vous donner un service immédiat touchant les Meilleurs Pneus et Chambres à Air du Monde.

GOODYEAR MEANS GOOD WEAR

SEMELLE PATHFINDER

GOODYEAR

FABRICATION CANADIENNE

Et Voilà!

L'Histoire d'une Bière

Plus de quarante-neuf millions de verres de bière

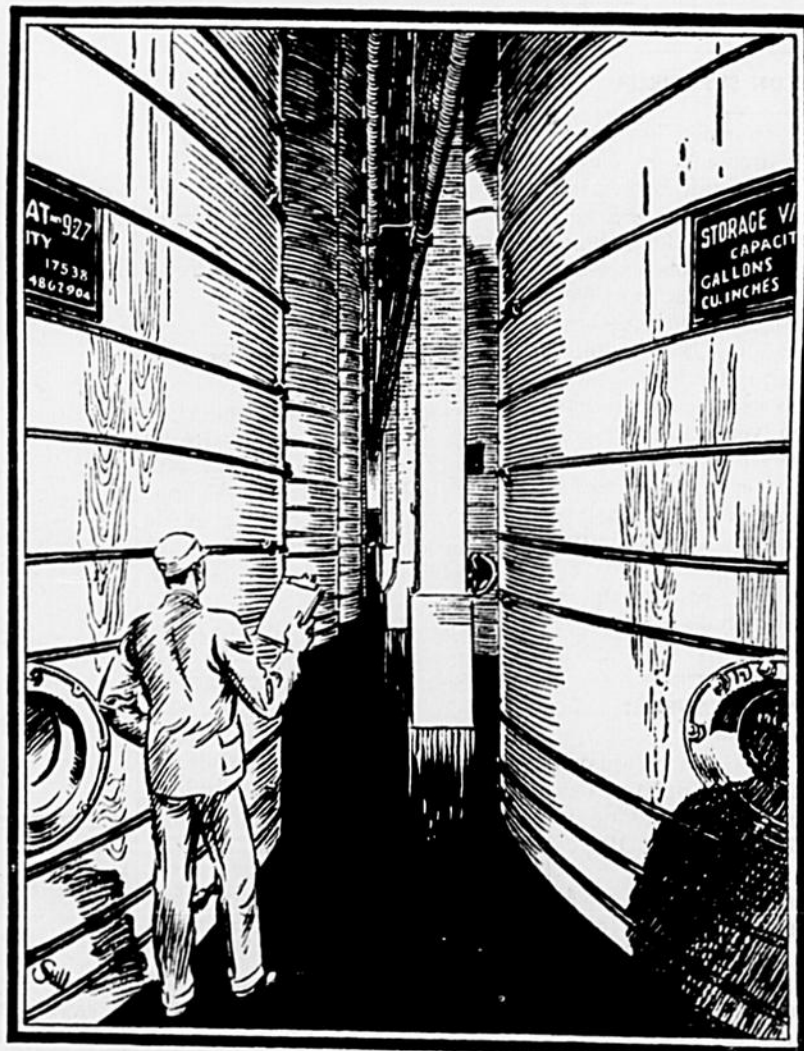
Chacun des vastes réservoirs en bois qui se trouvent dans la chambre de maturation de la Brasserie Dow contient suffisamment de bière pour remplir 300,000 verres de huit onces. Si tous ces réservoirs se trouvaient pleins en même temps, il y aurait ici suffisamment de bière pour remplir 49,500,000 verres.

Mais naturellement, la bière contenue dans ces réservoirs n'est pas toute à la fois au même stage de maturité, car il faut plusieurs mois pour que la bière mûrisse à la perfection et que se développe cette saveur moelleuse et satisfaisante qui fait de la Bière Dow "Old Stock" le merveilleux breuvage que l'on connaît.

Bière

Dow

"Old Stock"



La 11ème d'une série

Abonnez-vous au "Clairon"

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux États-Unis, par année ... \$1.50
Ailleurs au Canada ... 1.00
3 Cts le Numéro

En vente chez MM. Edouard Dupont, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

L'ALASKA

et en route...

BANFF
LAC LOUISE

avec la

7ième Excursion
Transcontinentale de
l'Université de Montréal

L'excursion de vacances idéale. Vous traverserez dans un luxueux convoi le Nord ontarien et les vastes Prairies de l'Ouest—plus les majestueuses Montagnes Rocheuses jusqu'à Vancouver. Un bateau ponton vous conduira ensuite en Alaska, au mystérieux "pays du soleil de minuit"—avec ses glaciers éternels, ses tords pittoresques, ses totems étranges. Confort parfait et compagnons agréables. Visites de Banff, Lac Louise, Lac Emerald et la Vallée Yoho dans les Rocheuses.

\$425

tous frais compris. 23 jours.
Départ de Montréal le 8 juillet.

Renseignements complets, imprimés descriptifs, etc., sur demande au directeur du voyage, M. Augustin Frigon, directeur de l'École Polytechnique, 1430 rue St-Denis, à l'Université de Montréal, 1265 rue St-Denis, Montréal, ou aux agents du Pacifique Canadien.

CONVOI, BATEAUX, HÔTELS du
PACIFIQUE CANADIEN

355F

ALASKA
OU LE SOIR

se confond

avec

L'AUORE

Contemplez l'Alaska, ses crépuscules, ses monts géants, ses pistes légendaires, ses glaciers, ses fleurs sauvages, ses totems aux lueurs du Soleil de Minuit!

Prix réduits tout l'été. Arrêt facultatif au Parc National Jasper dans les Rocheuses Canadiennes ou à Minaki dans la région du Lac des Bois en Ontario Ouest. Informez-vous des excursions individuelles qu'on organise.

Pour plus de détails s'adresser à n'importe quel agent du Canadien National.

CANADIEN
NATIONAL


GRATIS

BEAUCESPECIALTY CO.

BOITE POSTALE 510
BEAUCESPECIALTY CO.

A la gare du village:

—Est-ce que le rapide de Boston arrête ici?

—Oui, monsieur, lorsqu'il y a une collision.

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

HORAIRES
DE TRAINS

Modifications

D'importants changements et des réductions appréciables dans les horaires des trains circulant entre les principales villes du Canada sont annoncées aujourd'hui conjointement par les chemins de fer Pacifique Canadien et Canadien National. Ces modifications prendront effet le 26 avril, en même temps que sera mise en vigueur l'heure d'été adoptée par les principales villes du Dominion. Elles auront pour effet de rapprocher encore plus ces grands centres et de permettre aux hommes d'affaires de perdre moins de temps sur les terrains.

Les deux chemins de fer annoncent que leurs convois réguliers de l'après-midi, circulant entre Montréal et Québec, franchiront la distance séparant ces deux villes en 4 heures et demie. Entre Montréal et Ottawa, les chemins de fer donneront un service de 2 heures et demie pour les trains de l'après-midi et de la soirée. Le train du Pacifique Canadien quittera Montréal à 12.05 heures p. m. pour arriver à Ottawa à 2.35 heures p. m., tandis que le convoi du Canadien National quittera Montréal à 7.10 heures p. m. pour arriver à Ottawa à 9.40 heures p. m. D'Ottawa à Montréal, le convoi du Canadien National s'ébranlera à 2.30 heures p. m. et celui du Pacifique Canadien à 3 heures p. m., pour couvrir la distance en deux heures et demie.

La durée des trajets sera aussi considérablement réduite entre Montréal, Toronto et Chicago. Le Pacifique Canadien aura un convoi ultra-rapide de l'après-midi qui franchira la distance entre Montréal et Toronto en six heures dans chaque direction. Les res et 15 minutes, dans les deux sens, tandis que le Canadien National continuera à faire circuler son convoi quotidien de six heures de nuit des deux chemins de fer quittant Toronto et Montréal respectivement à 11 heures et 11.59 heures p. m., porteront à 10 heures et 11 heures p. m. sur chaque réseau pour se conformer à l'heure d'été. La circulation des trains du matin, sur les deux réseaux sera aussi accélérée. Les trains de l'après-midi du service Montréal-Toronto-Chicago quittant Montréal à 3 heures p. m. atteindront Chicago le lendemain matin à 7.55 heures pour le Canadien National, et à 8 et 15 heures, pour le Pacifique Canadien. Dans la direction Est, le train du Canadien National quittera Toronto à 4 heures P. M. pour arriver à Montréal à 10 heures p. m., tandis que celui du Pacifique Canadien quittera cette même ville à 3.30 heures p. m. pour arriver à Montréal à 9.45 heures p. m. Tous les horaires précités seront conformes à l'heure solaire.

Il a été en même temps annoncé que pour le service Montréal-Toronto-Vancouver, le convoi "Confédération" du Canadien National commencera à circuler directement de Toronto à partir du 19 juin, tandis que le "Trans-Canada" du Pacifique Canadien quittera pour la première fois Montréal le 21 juin, dans l'une et l'autre direction.

NOS FORCES
HYDRAULIQUES

Il y a quelques mois un député oppositionniste, à Québec, a cru faire acte de haute politique en publiant la liste des chutes d'eau ou forces hydrauliques vendues ou affermées par le gouvernement de la province. On s'est ensuite fondé sur cette statistique pour affirmer que nos richesses naturelles avaient été concédées aux étrangers (car il est entendu que ce sont toujours les étrangers qui viennent acaparer nos biens et que les fils du sol restent dans la plus abjecte pauvreté).

Mais la réalité est quelque peu différente. La concession du domaine public s'est faite depuis nombre d'années en vertu de deux règles qui n'ont pas varié. Avant 1884 le gouvernement de Québec vendait les terrains riverains des cours d'eau sans se réserver aucun droit à l'utilisation de l'eau. Cette politique eut pour résultat de mettre un grand nombre de chutes entre les mains de particuliers. A la suite de différends sur le droit d'usage de l'eau, le gouvernement se rendit compte de la valeur des chutes, et il fit voter une loi portant établissement, en faveur de la Couronne, d'une réserve de 198 pieds de largeur sur chaque côté de toutes les rivières non navigables. Personne ne fera un crime au gouvernement du temps, c'est-à-dire

aux différents ministères conservateurs qui se succèdent à Québec de 1867 à 1884, d'avoir vendu les chutes d'eau à perpétuité. On en ignorait la valeur, l'énergie électrique, telle que nous l'utilisons aujourd'hui étant à peu près inconnue. Un changement s'opéra en 1897, lorsque le gouvernement imposa certaines conditions aux acquéreurs, notamment l'obligation d'aménager. Mais cette réforme n'était pas encore suffisante, car on continuait d'aliéner à perpétuité. En 1909 sir Lomer Gouin substitua au régime des ventes l'affermage par bail emphytéotique. Depuis, l'Etat ne vend plus ses forces hydrauliques, il les loue pour une période de 25 à 75 ans; le bail expiré, la chute et son aménagement deviendront propriété de l'Etat. C'est ce qu'en certains milieux on appelle dilapider nos richesses naturelles.

De 1867 à 1908 on a concédé par lettres patentes; l'Etat a aliéné de cette façon une force totale de 761.217 chevaux. Les chutes affermées de 1897 à 1923 par bail emphytéotique ont une puissance globale de 765.255 cv. Nous n'avons pas sous la main la statistique des huit dernières années, mais il est notoire que toutes les concessions datant de cette période sont à terme défini, notamment celles qui ont été faites à la compagnie de Shawinigan sur le Saint-Maurice (environ 600.000 chevaux) et à la compagnie de Beauharnois sur le Saint-Laurent (environ 500.000 chevaux).

Ceux qui critiquent l'affermage de nos forces hydrauliques ignorent comment il s'effectue et quelles conditions y sont attachées. D'abord, l'affermage se fait à l'enchère, et la concession est invariablement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur. En plus du loyer le concessionnaire s'engage à payer, par cheval-vapeur, une redevance annuelle dont la quotité peut être révisée après chaque période de dix années. Le locataire est tenu de produire dans chaque cas une force minima, et s'il n'utilise pas cette force en entier il est tenu de la vendre à toute personne ou société qui en aura besoin. Le ministère des Terres a droit de regard dans les livres et registres du concessionnaire pour s'assurer si les conditions sont bien remplies. Toute exportation d'énergie électrique dans une autre province est, comme telle, sujette à une taxe de 50 sous le cheval-vapeur.

Ce ne sont là que les principales conditions. Tous les contrats passés depuis 1909 prévoient en outre l'annulation du bail au cas d'inexécution du contrat. Au contraire, les concessions faites par lettres patentes durant les années qui ont suivi la Confédération ne comportaient d'autre condition que le paiement du prix de vente; c'est durant cette période que le domaine public a été aliéné à perpétuité et à prix dérisoire. Si les gouvernements de l'époque s'étaient réservé un droit de résiliation, l'Etat reprendrait aujourd'hui possession de bon nombre de chutes, qu'il pourrait louer à bon prix. Il n'y a pas lieu d'exagérer le mal, cependant. On estime à 15.000.000 de chevaux-vapeur la force potentielle de toutes les chutes d'eau de la province; or, la force aménagée ne dépasse guère 2 millions de chevaux et là-dessus, grâce aux cabinets libéraux qui gouvernent à Québec depuis 1897, près de la moitié fera retour à l'Etat dans une ou deux générations.

H. P.

L'ALASKA

Le voyage en Alaska sera l'excursion de vacances à la mode cet été, si l'on en juge par l'énorme publicité faite actuellement de toutes manières à ce lointain et pittoresque pays, situé aux confins de l'Amérique du Nord. Région à peine connue à la fin du siècle dernier, l'Alaska et le territoire voisin du Yukon, devinrent tout à coup le point de mire de l'univers entier, il y a une trentaine d'années, par la sensationnelle découverte des gisements aurifères de Juneau et du Klondyke. Mais quel voyage hérissé de difficultés il fallait alors entreprendre pour atteindre ce nouvel Eldorado! Ceux des nôtres qui l'accomplirent en savent quelque chose.

Aujourd'hui, avec nos moyens de transport modernes, on se rend en Alaska avec autant de confort qu'on va à Québec ou Toronto; bien que ce soit pour l'aller et le retour, un trajet de près de 10.000 milles à parcourir. C'est le voyage que l'Université de Montréal organise conjointement avec le Pacifique Canadien pour le mois de juillet prochain, et auquel sont particulièrement invités les Canadiens de langue française.

Le Service de Publicité du Pacifique Canadien vient de publier,

GRATIS

Donné gratis avec le
THE ou CAFE

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi-porcélaïne:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeuner,
8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

GLOBE TEA CO.
MONTREAL

FINISSEZ LE LAVAGE

... PLUS TOT

Pas besoin de passer au bleu et de retordre avec les FLOCONS MACK'S NO-RUB pour le BLANCHISSAGE — vous réduisez ainsi les 6 opérations du lavage à 4 seulement. Le paquet de 10c suffit pour 3 lavages et se paye en économie de savon. Epargne aussi de frotter. Essayez-les. C'en vaut bien la peine!

Demandez les
MACK'S NO-RUB

MACK'S LAUNDRY SPECIALTY CO., ALMONTE, CAN.

Les
"Black
Horses"

L'un des fameux étalons pur-sang de race percheronne, que la Brasserie Dawes met gratuitement à la disposition des cultivateurs de la province de Québec pour l'avancement de l'élevage, est

JOLIET II

Ce cheval, qui appartient au gros et puissant type de trait, a attiré beaucoup d'attention dans les expositions hippiques de l'Ouest. Bien développé de partout, il possède une forte ossature, de bonnes articulations, un tronc profond, des jambes solides et des pieds remarquablement bons. Bien musclé et bien équilibré, son allure est alerte et franche et il permet les plus belles espérances pour sa progéniture. Il aura bientôt quatre ans.

Mensurations: hauteur, 16 mains 3 pouces; taille, 7 pieds 1 1/2 pouces; sous le genou, 10 1/2 pouces; sous le jarret, 12 pouces. Poids, 1765 livres.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

Brasserie Dawes
MontréalCANADIEN
NATIONALCHANGEMENTS
D'HORAIRE

D'importants changements dans les horaires des trains auront lieu le dimanche, 26 avril. Détails complets auprès des agents.

pour annoncer cette agréable et instructive randonnée, une magnifique brochure de quarante pages dans laquelle, en outre de nombreuses illustrations et cartes, on trouve une description détaillée des régions traversées et des villes et villages visités en cours de route. Cette brochure, qui porte le titre: "Au Pays du Soleil de Minuit", se présente sous une attrayante couverture en couleurs, représentant une scène de la côte du Pacifique. Elle fourmille de renseignements de toutes sortes concernant ce voyage de l'Université de Montréal et quiconque s'intéresse à cette excursion exceptionnelle ne devrait pas manquer d'en demander un exemplaire, en s'adressant soit à l'Université de Montréal, soit aux agents du Pacifique Canadien.

Nous remercions les éditeurs pour l'exemplaire qu'ils nous ont gracieusement fait parvenir.

"c'est L'HEURE de la

Frontenac

Export Ale

E3

ENFIN

**Vous pouvez posséder un
REFRIGERATEUR
GENERAL ELECTRIC**

pour AUSSI
PEU QUE

\$ 10

COMPTANT

Plus de deux ans pour payer!

Il n'a jamais été aussi facile de posséder un Réfrigérateur General Electric. Maintenant, un léger acompte, aussi peu que dix dollars, suffit pour vous faire livrer un General Electric... et vous pouvez prendre plus de deux ans pour payer la balance.

Vous pouvez bénéficier, dès maintenant, des avantages nombreux d'un Réfrigérateur General Electric. Vous pouvez, dès maintenant commencer à épargner sur les aliments...

épargnes qui vous aideront grandement à rencontrer les légères mensualités.

Visitez le plus proche dépositaire et inspectez le Réfrigérateur General Electric. Remarquez la beauté de son dessin moderne... combien il est facile de le garder propre à l'intérieur comme à l'extérieur. Renseignez-vous sur l'économie durable du Sommet Monitor. Versez ensuite le léger acompte qui suffira à vous faire livrer un General Electric chez vous.

ER-331-CF

GARANTIE DE 3 ANS

SOUTHERN CANADA POWER CO.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC Co. Limited

Abonnez-vous au "Clairon"

La plus grande vente de
tous les Gins au Canada!



10 onces
\$1.10
26 onces
\$2.55
40 onces
\$3.65

Le Gin Canadien
"GENEVA"
authentique.
Fameux depuis plus
de 30 ans.

Gin Canadien
Melchers
Croix d'Or
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

DISTILLERIES
BERTHEVILLE, P. Q. BUREAU
MONTREAL, P. Q.

C'EST notre devoir incontestable
à l'égard des industries et des entre-
prises canadiennes d'acheter de pré-
férence les produits canadiens.

Le Gin Canadien Melchers Croix
d'Or est un produit supérieur,
fabriqué par des ouvriers canadiens
et dont la production est financée
par du capital canadien. Il possède
une saveur et une pureté qu'aucun
produit étranger ne surpasse. Il
mérite votre préférence.



Achetez \$5,000

payables en vingt ans—pour moins de

58c* par jour

Livraison immédiate en cas
de décès prématuré

Si vous deveniez tout à fait incapable, la
Compagnie se désistera des primes futures et,
de plus, vous paiera \$50.00 par mois durant la
période d'incapacité, jusqu'à échéance de la
police.

*Basé sur l'âge de 25 ans.

THE
MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL TORONTO, CANADA

J. A. BELANGER REPRESENTANT EN VILLE

Voulez-vous du Service ?

N'attendez pas qu'un Malheur vous arrive!

ECRIREZ OU APPELEZ

DUCKETT & DUCKETT E^{NR}G
(J. B. E. Durocher)

Courtiers en Assurances Générales

Accidents - Feu -
Automobiles -
Accidents et Maladies

Nous représentons les Meilleures Compagnies Anglaises,
Américaines et Canadiennes.

84 ST-SIMON, PLACE DU MARCHE ST-HYACINTHE.

Tél. Bureau 31
Résidence 689

LE SACRE.....

Suite de la page 4

voix de vos enseignements; dispen-
sateur de vos bienfaits, je serai
l'instrument des bénédictions et des
grâces, dont vous recevez le seul
maître dans votre diocèse.

Ma mission d'auxiliaire, c'est au

milieu de vous et pour vous, chers
et vénérés confrères dans le sacer-
doce du clergé de St-Hyacinthe,
que j'ai à la remplir, et ce sera
double honneur pour moi de pen-
ser qu'en servant notre évêque,
le mien comme le vôtre, je vous
servirai vous-mêmes, parce qu'elle
s'applique à vous la comparaison
chère au martyr Ignace d'Antioche,

qui veut que les prêtres soient unis
à l'évêque, comme les cordes à la
lyre, afin que toute l'Eglise chan-
te d'un seul cœur et d'une seule
voix. Collaborateur comme vous avec
le premier Pasteur de notre
diocèse, je ne veux être pour vous
qu'un simple serviteur de l'Evan-
gile, désireux de me faire tout à
tous pour vous aider à gagner tout
le monde à Jésus-Christ. C'est ain-
si, chers et vénérés confrères, que
je veux mériter votre confiance
et vous prouver ma reconnaissance
pour le témoignage sensible d'affec-
tion que vous m'avez donné, en me
présentant hier une bourse bien
garnie, dont le contenu sera versé
aux œuvres qui nous tiennent le
plus à cœur dans le diocèse.

*Hæc dies quam fecit Dominus,
exultemus et letemur in ea.* — En
ce jour qu'a fait le Seigneur, s'il
m'est permis de participer à la joie
légitime de mes parents, de mes
confrères et de mes amis, il me
semble pourtant qu'il n'y a de place
dans mon cœur, que pour les
sentiments de reconnaissance que
je sens le besoin de traduire très
brièvement en terminant.

Je remercie d'abord mes chers
et bien-aimés parents, ce père qui
a connu les journées de 12 et de 15
heures bien plus que celles de 8
heures et cette mère que nous a-
vons vue tant de fois faire le tour
de son rosier; ils se félicitaient
jusqu'ici d'avoir donné à l'Eglise
deux prêtres et deux religieux
missionnaires; le bon Dieu s'est
chargé de les récompenser de leurs
sacrifices et de leur dévouement;
que son saint nom soit béni! Mer-
ci en même temps à tous ceux qui
par leurs exemples, leurs conseils
et leurs prières, ont pu contribuer
à ma formation, j'ai nommé mes

anciens professeurs, directeurs ou
supérieurs, ceux de mon Alma Ma-
ter, sans oublier les autres, Sulpici-
ens ou Dominicains, de mes an-
nées de Grand Séminaire ou d'étu-
des supérieures en Europe.

Je remercie tous ceux qui ont pris
une part active à la cérémonie de
ce matin; un merci très spécial à
vous Excellence, qui êtes venu comme
délégué du Souverain Pontife, m'im-
poser vous-même les mains et
verser sur ma tête l'huile sainte
qui fait les Pontifes; un merci de
cœur à vous, cher et vénéré évê-
que de Joliette, qui avez si aimable-
ment assumé la tâche de rompre
le pain de la parole de Dieu en
ce jour; honneur à vous! vous
avez vaillamment porté votre croix
et si bien rempli votre mission, que
l'impression causée par votre parole
chaude et convaincante, sera
aussi durable que le souvenir de
toutes les splendeurs de cette cé-
rémonie; merci à vous cher Mgr de
Valleyfield, et à vous vénéré doyen
Mgr l'auxiliaire de Montréal, qui
avez été les parrains de ma con-
sécration; merci à vous tous, mes-
sieurs les archevêques et évê-
ques, qui avez voulu être témoins
de mon entrée dans la lice où vous
êtes les chefs vénérés de la milice
votre benjamin, chaque fois qu'il
aura besoin de guides et de modè-
les, tournera vers vous ses regards
et s'attachera à suivre vos beaux
exemples apostoliques.

Je remercie également tous ceux
qui, par leur présence, sont venus
accroître l'éclat et multiplier les
joies de cette fête; merci à vous, di-
gnitaires ecclésiastiques, supérieurs
de séminaires ou de communautés
religieuses; merci à vous honora-
bles messieurs, dignes représentants
de l'autorité civile; votre présence
nous honore et nous fait espérer la
poursuite des bonnes relations en-
tre le clergé et l'élément laïc dans
notre diocèse. Sur la liste de pré-
sence, je suis particulièrement heu-
reux de saluer mes bons amis du
Collège Canadien et de l'Institut
Catholique de Paris, ainsi que mes
confrères, les élèves du cours 1902-
10 au Séminaire; ces chers condiscip-
les m'ont donné une preuve tou-
chante de leur attachement en m'offrant
la belle croix d'or qui
brille sur ma poitrine; c'est de tout
cœur que je remercie.

Je remercie de même toutes les
personnes, ici présentes ou non, qui
m'ont généreusement offert des ca-
deaux; qu'on me permette de
mentionner parmi les principaux,
mon anneau précieux offert par le
Séminaire; mon anneau de céré-
monie, par les membres de ma fa-
mille; ma croix par les paroissiens
de Saint-Ephrem; et une
croix d'office par les RR. PP. Do-
minicains de St-Hyacinthe. Je re-
mercie enfin toutes les personnes
qui ont travaillé à l'organisation
matérielle de cette fête, et d'une
façon spéciale M. le chanoine F.-
A. Larocque et l'abbé Victor Quintal
de l'Evêché.

Un dernier remerciement très
sincère à nos bonnes Soeurs Grises
qui ont fait plus que leur part
dans la confection des ornements
et dans la préparation de ce ban-
quet, à la fin duquel je résume l'ac-
tion de grâces dans la formule li-
turgique: *Retribuere dignare, Do-
mine, omnibus nobis bona facienti-
bus propter nomen sanctum tu-
um, vitam æternam. Amen.*

Ce banquet clôtura cette grande
fête religieuse qui restera mémo-
rable pour tous les fidèles de la
ville de Saint-Hyacinthe et du dio-
cèse.

Au nom de tous ses lecteurs *Le*
Clairon offre à S. G. Mgr Des-
marais ses hommages respectueux
et le prie d'accepter ses souhaits les
meilleurs de bonheur et de longue
carrière.

BIOGRAPHIE

Le nouvel évêque-auxiliaire de
Saint-Hyacinthe est né à St-E-
phrem d'Upton comté de Bagot,
le 31 octobre 1891. Il est le fils de
François-Xavier Desmarais, culti-
vateur, et de Rosanna Tellier. Il fit
ses études classiques au Séminaire
de Saint-Hyacinthe et sa théologie
au grand séminaire de Montréal.

Il fut ordonné dans la cathédra-
le de Saint-Hyacinthe le 25 juillet
1914 par S. G. Mgr J.-H. Brunault,
évêque de Nicolet. Il fut successi-
vement professeur au séminaire de
Saint-Hyacinthe où il fut le pre-
mier régent de 1914 à 1916; pro-
fesseur de rhétorique de 1916 à
1917; professeur de belles-lettres
de 1917-1918; puis de nouveau pro-
fesseur de rhétorique et de belles-
lettres jusqu'à 1920.

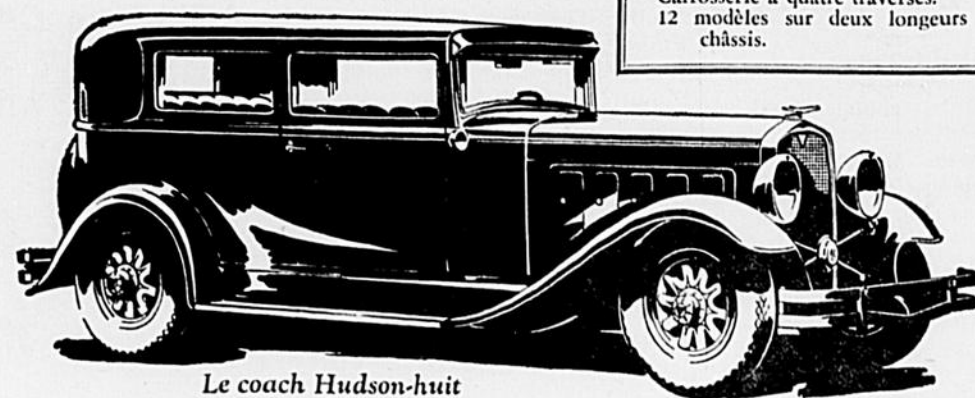
Il fut étudiant à Rome au Col-
lège Canadien pendant deux ans,
de 1920 à 1922. Il suivit les cours
de l'Université Dominicaine, l'An-
gelico, où il obtint les titres de
Docteur en Philosophie et Docteur
en Théologie. Elève au séminaire
des Carmes, à Paris, 1922 à 1924;
étudiant à l'Institut Catholique a-
lors sous la direction de M. Ver-
dier, aujourd'hui Cardinal-Arche-
vêque de Paris; il obtint ses de-
grés en Lettres et fut diplômé d'en-
seignement supérieur et de péda-
gogie. Il fut ensuite professeur de
rhétorique au Séminaire de cette
ville de 1924 à 1927; directeur des
élèves de 1927 à 1931, années par-
ticulièrement mouvementées par
suite de l'incendie du Séminaire et
de la reconstruction de cette Ins-

titution. Mgr Desmarais fut nom-
mé évêque auxiliaire le 4 février
dernier.

La croix pectorale du nouvel é-
vêque est en or de 18 carats et sort
de l'atelier de M. A.-A. Beau-
champ, orfèvre de Montréal. Les
lettres grecques alpha et oméga, à
l'extrémité de l'un et de l'autre

Le plus grand

HUDSON
HUIT



Le coach Hudson-huit

Le Meilleure Voiture
que Hudson ait jamais
construite

Un moteur de 87 chevaux-vapeur,
très souple.
Une carrosserie tout en acier
isolée contre les bruits
faite pour durer.
Le confort d'un bonhoir à l'intérieur.
De larges portes aux pentures solides.
Plus d'espace pour la tête.
50 appareils anti-friction pour empê-
cher l'usure du châssis.
Carrosserie à quatre traverses.
12 modèles sur deux longueurs de
châssis.

Le Plus Souple des Huits . . .

87 chevaux-vapeur . une vitesse plus grande . un confort sans égal

Le Hudson est fameux pour son rendement
depuis 22 ans. Le Hudson surpasse main-
tenant tous les modèles précédents en fait
de vitesse, de facilité à monter les côtes,
d'accélération et de garantie. Son moteur
de 87 chevaux-vapeur fonctionne plus fa-
cilement à n'importe quelle vitesse. Les
vibrations du moteur, cause principale de
fatigue lorsqu'on voyage ou qu'on con-
duit, sont pratiquement éliminées. L'amé-
lioration du système d'alimentation établit
un nouveau record d'économie pour un
 huit. Et il ne coûte pas plus cher que bien
des six.

L'apparence du Hudson est aristocratique
— la voiture aussi. Depuis la grille pla-
quée au chrome du radiateur jusqu'aux
coins bien proportionnés de l'arrière, tout
a été fait avec goût. L'intérieur des voi-
tures n'est pas moins remarquable. Mais
les avantages les plus frappants du Hudson
sont le confort qu'il assure au conducteur
comme au passager et son prix étonnam-
ment bas. Conduisez vous-mêmes le
Hudson pour le mettre à l'épreuve. Tous
les vendeurs dont le nom apparaît plus
bas sont disposés à vous en faire la dé-
monstration aujourd'hui même.

Facile à acheter— Facile à payer—D'un entretien économique
Conduisez-le aujourd'hui même!

LEGARE AUTOMOBILE DE S-HYACINTHE

43 Rue Mondor

François JETTE, Gérant
Tél. 39

ST-HYACINTHE.

FAITES UN PLACEMENT EN ACQUERANT UN REFRIGERATEUR ELECTRIQUE



**Ne payez que
\$10 comptant**

... et sauvegardez
la santé de vos
enfants au moyen
d'un

Réfrigérateur Electrique

Le lait conserve sa fraîcheur et sa
salubrité dans votre réfrigérateur.
C'est d'une importance capitale pour
la bonne santé de vos enfants. Pour
les adolescents et les adultes un
réfrigérateur électrique sera en tout
temps une garanti de bonne santé en
évitant la corruption des aliments.

Il n'y a aucune raison de différer votre
acquisition d'avantage. Voyez com-
ment il fabrique des cubes de glace
en quantité toujours suffisante. Pré-
parez de nouvelles salades et desserts
glacés qui se font si facilement. Deux
ans pour le payer.

UN GRAND CHOIX
DE MODELES
de **Kelvinator**
à partir du bas prix de
\$215.00

de
réfrigérateur
G. E.
à partir du prix
raisonnable de
\$282.00

Southern Canada Power Company
Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



bras de cette croix sont l'emblème
de Dieu le Père, qui a dit: *Je suis
le commencement et la fin.* La cou-
ronne sertie de trois diamants, à
l'intersection des deux branches,
rappelle la dignité du Christ-Roi.
Les armoiries de Mgr Desmarais sont
gravées au sommet de la croix. La
chaîne à laquelle la croix pectorale
est suspendue est en or de 14 ca-

rats. La bague que portera habi-
tuellement le nouvel évêque auxi-
liaire est ornée d'une topaze de 18
perles; celle qu'il portera dans les
grandes circonstances est sertie
d'une améthyste entourée de 16
diamants. Les deux bagues de Mgr
Desmarais sont de la composition
de M. Albert Sansfaçon, bijoutier
de Montréal.